



Mpondwe, un poste frontière entre l'Ouganda et la RDC

JUSTICE

La RDC et l'Ouganda
de nouveau devant
la Cour internationale

Le tribunal basé à la Haye (Pays-Bas) avait fixé, en décembre 2016, la date du 6 février comme délai pour que l'Ouganda et la RDC soumettent le résultat de leurs négociations sur la demande d'indemnisation de 10 milliards de dollars réclamés à l'Ouganda par la RDC. Le délai étant expiré, les deux parties doivent retourner devant la Cour internationale de justice pour se prononcer sur la somme de l'indemnisation. La RDC réclame cette somme à l'Ouganda pour le pillage de ses ressources naturelles par les forces ougandaises lorsqu'elles étaient entrées sur son territoire à la fin des années 90.

Page 4

SOUTIEN AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le PPRD bientôt
dans la rue

Pour marquer d'une pierre blanche la volonté du PPRD de voir les élections se tenir le 23 décembre prochain conformément au calendrier fixé par la Céni, le nouveau secrétaire permanent du PPRD a annoncé, le 1er mars, l'organisation dans les prochains jours d'une grande marche pacifique pour exiger la tenue des élections. « Il y aura élections en décembre », a-t-il martelé lors de sa prise officielle de fonction devant un parterre des cadres et militants du parti. Aucune date n'a été communiquée. La grande inconnue demeure toutefois la réaction de l'autorité urbaine à cette requête au regard de la mesure controversée portant interdiction des manifestations publiques sur le territoire national.

Page 4



Ramazani Shadari s'adressant aux militants du PPRD

FUNÉRAILLES DE ROSSY MUKENDI

Près de 20.000 euros déjà collectés

Lancée depuis le 27 février, l'opération de collecte des fonds, en vue de faciliter l'enterrement du jeune activiste tué par balles le 25 février dans la foulée de la marche des catholiques initiée par le Comité laïc de coordination, a fini par prendre les allures d'une action caritative de grande envergure.

Les contributions des personnes éprises de compassion ainsi que des donateurs paraissent, d'après des sources, se rapprocher des prévisions initiales projetées à 20.000 euros. D'ici la clôture de la campagne, il est probable que cette somme soit largement dépassée tant les sollicitudes à l'endroit de la famille éplorée ne cessent de se manifester, particulièrement dans les milieux de la diaspora.

Page 2



Rossy Mukendi à droite, en avant-plan

ENJEUX POLITIQUES

Le MLC, le FRC
et l'UNC travaillent
sur la feuille
de route commune

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), le Front pour le respect de la constitution (FRC) et l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont réfléchi, le 2 mars, sur les termes devant conduire à la vision d'une opposition unifiée. Cette séance visant à jeter les bases d'une structuration de la feuille de route de l'opposition a scruté de nouvelles stratégies en vue de la victoire électorale et de l'alternance démocratique irréversible au regard de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Ce travail fait suite à l'appel à l'unité de l'opposition lancé par le Président du MLC, le Sénateur Jean-Pierre Bemba, devant les enjeux politiques et électoraux en République démocratique Congo.

Page 2

ENJEUX POLITIQUES

Le MLC, le FRC et l'UNC travaillent sur la feuille de route commune

Ce travail fait suite à l'appel à l'unité de l'opposition lancé par le président du MLC, le sénateur, Jean-Pierre Bemba, devant les enjeux politiques et électoraux en RDC.



Photo de famille des membres du MLC, FRC et UNC Photo 2: La salle lors de ces travaux

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), le Front pour le respect de la constitution (FRC) et l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont réfléchi, le 2 mars, à Kinshasa sur les termes qui devront conduire à la vision de l'opposition unie. Cette séance visant à jeter les bases de cette nouvelle structuration de la feuille de route de l'opposition congolaise a également tourné sur la recherche des stratégies en vue non seulement de la victoire électorale mais aussi de l'alternance démocratique irréversible au regard de l'Accord de la Saint-Sylvestre.

À l'issue de cette rencontre, le secrétaire général adjoint du MLC chargé de l'idéologie et programmes, le sénateur Raymond Ramazani Baya, a indiqué que dans cette vision, le MLC, le Front et l'UNC se sont engagés à œuvrer efficacement pour obtenir une large adhésion d'autres forces politiques de l'opposition à cette dynamique nécessaire et utile pour la survie de la Nation en ce moment. Un appel est ainsi lancé à d'autres forces politiques et sociales congolaises afin de se joindre à cet effort pour assurer l'alternance lors des élections attendues dans le pays.

De son côté, le secrétaire général de l'UNC, l'honorable Jean Baudouin Mayo Mambembe, a tenu également à préciser que toutes les actions menées tant par l'Église catholique à travers le Comité laïc de coordination et d'autres forces politiques et sociales sont amplement soutenues et le seront davantage.

Déjà, le MLC, le Front et l'UNC ont répondu positivement à l'appel de la centrale électorale sur la démonstration du fonctionnement de la machine à voter. Dans un communiqué conjoint signé par la secrétaire générale du parti de Jean-Pierre Bemba et coordonnatrice du FRC, Eve Bazaiiba, ainsi que le président de l'UNC, Vital Kamerhe, ces forces politiques de l'opposition congolaise ont rejeté l'utilisation de cette machine.

Relevant notamment la question légale, la surévaluation du prix de cette machine ainsi que certaines autres contraintes qui se posent, le MLC, le Front et l'UNC ont demandé à la Céni d'abandonner ce projet et de revenir au bulletin de vote qui est le mode autorisé par la loi électorale et qui offre plus de garantie, entre autres, par rapport à la tricherie.

Lucien Dianzenza

FUNÉRAILLES DE ROSSY MUKENDI

Près de 20.000 euros déjà collectés !

Lancée depuis le 27 février, l'opération prend des allures d'une action caritative de grande envergure.

Une grande première. La mort de Rossy Mukendi, ce jeune activiste tué par balle à Kinshasa le 25 février dans la foulée de la marche initiée par les laïcs catholiques, a ému plusieurs personnes. L'onde de choc provoquée par les images de cette mort atroce postées sur la toile s'est manifestée par une chaîne de compassion et de solidarité exprimée à l'endroit de la famille du disparu et surtout de son épouse et de ses enfants. Les images de la veuve en larmes soucieuse de l'avenir de sa progéniture et, surtout, ce post chargé d'émotions du fils aîné demandant justice, ont consolidé les prédispositions du commun des Congolais, surtout de la diaspora, à assister la famille de Rossy. C'est sur ces entrefaites que l'initiative a été prise de poster sur les réseaux sociaux un lien qui donne toutes les indications aux éventuels bienfaiteurs désireux d'apporter une assistance financière à la veuve et aux enfants. « Envoyons l'argent à la femme et aux enfants de Rossy », telle est la publication mise en ligne par Hristo de Jésus en synergie avec d'autres Congolais en ouverture d'une campagne d'aide censée aller jusqu'au 7 mars. La hauteur du montant n'a pas été fixée et a été laissée à la discrétion du contributeur. Ce dernier peut faire parvenir à la famille sa contribution par toutes les voies possibles (virement

bancaire, transfert via Mpsa ou toute autre agence de transfert de fonds, etc.). Des indications y afférentes avec des numéros de compte en appui soutiennent cette publication disponible sur le Web. La diaspora congolaise n'a pas tardé à réagir. Les contributions des personnes éprises de compassion ainsi que d'autres donateurs paraissent, d'après



La page liée à la campagne de collecte de fond

des sources au faite du dossier, se rapprocher des prévisions initiales fixées à 20.000 euros. D'ici la clôture de la campagne, il est fort probable que cette somme soit largement dépassée. Cet engouement dans la collecte de fonds pour les funérailles de Rossy Mukendi Tshimanga est une grande première dans la mobilisation des fonds via Internet autour d'une cause commune dans les milieux de la diaspora. Quitte à veiller à la bonne affectation des fonds récoltés qui devront servir en priorité à la veuve et aux enfants du défunt.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi
Chef de section électricité et froid :
Siméon Ntsayouolo
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia
Assistante : Sylvia Addhas
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PORTRAIT

Éric Ntumba, le jeune leader congolais brillant sur la scène internationale

Diplômé de la prestigieuse École nationale d'administration (ENA) en France, où il a fini major de sa promotion de master en administration publique (Willy Brandt) ainsi que de la North West University en Afrique du Sud, Éric Ntumba est actuellement responsable du Corporate, Private et Diaspora banking chez Equity Bank RDC, ex-procredit bank. Il fait également partie de la première promotion des Young Leaders de la Fondation Africa-France et a été sélectionné lors de la première promotion du Mandela Washington fellowship (Yali) en 2014. Éric Ntumba fait partie également du programme « Emerging leaders » d'Atlantic Dialogues de l'OCP Policy Center. Portrait d'un jeune leader congolais au parcours universitaire et professionnel exceptionnels.

À seulement 35 ans, Éric Ntumba, marié et père de deux enfants, a fait preuve de leadership tout au long de son parcours académique et de sa carrière professionnelle. Pur produit du système éducatif congolais, comme il le revendique, il était destiné à faire carrière dans l'administration publique. Pourtant, c'est dans le secteur bancaire qu'il donne le meilleur de lui-même depuis 10 ans. « *Le choix d'œuvrer dans le secteur bancaire s'est un peu imposé à moi. J'étais revenu en RDC pour intégrer la haute Fonction publique ou un cabinet politique. Ayant fait l'ENA en France, j'estimais que ma valeur ajoutée était peut-être plus perceptible sur ce créneau-là. On me disait qu'avec ce diplôme en Europe, les voies étaient ouvertes. Mais cela me paraissait comme une évidence de rentrer* »,



Éric Ntumba

explique l'énarque.

En effet, diplômé en administration publique de l'ENA en mai 2008, l'ancien élève de l'institut du Mont-Amba et du collège Ndinga Mbote à Kimwenza (Diplômé d'État en section math-physique avec 81%), deux écoles publiques, est sorti major du master en administration publique de sa promotion à l'ENA avec la plus grande distinction et une moyenne de 85% et second du cycle international long en administration publique de la promotion Willy Brandt avec la plus grande distinction (82%). « *C'est important de le souligner. Ce sont des choses qu'on ne dit pas forcément car ce n'est pas très pudique de le crier. Mais cela démontre que le système éducatif congolais qui est fait avec beaucoup d'abnégation par des gens talentueux, vertueux et qui se donnent à fond peut porter des fruits intéressants même à l'international* », martèle Éric Ntumba. À l'ENA, il avait été élu représentant des étudiants étrangers (trente-trois nationalités) et siégeait donc au conseil d'administration de l'école, nommé par décret du Premier ministre français.

Premier étranger président des étudiants en Afrique du Sud

Avant de rejoindre l'ENA, Éric Ntumba a étudié 5 ans en Afrique du Sud où il a suivi un cursus en informatique et sciences

de la modélisation (Data Mining). Il est détenteur d'une maîtrise en technologies de l'information et de la communication de la North West University (NWU) avec Distinction. Au-delà d'être un simple étudiant, Éric Ntumba a contribué à l'avancement des milieux dans lesquels il se trouvait. « *Un leader répond présent et fait la différence* », fait-il savoir. Ainsi à la NWU, Éric Ntumba a été le premier étudiant en première année à intégrer le « *Student Representative Council* », gouvernement des étudiants en 2002. Il était chargé de la culture et du divertissement. L'année suivante, il a été le premier étudiant étranger dans toute l'Afrique du Sud à être élu président du conseil de représentation d'une université. « *C'était une université historiquement blanche. À l'époque, le ministère de l'Éducation en Afrique du Sud procédait à des réformes et nous devions fusionner avec une université historiquement noire. J'étais chargé des négociations du volet étudiantin* ».

Ainsi, pour cette contribution dans un moment historique, il a reçu deux prix de l'université : d'abord la médaille de mérite du Conseil en 2004. En 2013, dix ans après, lorsque la NWU a voulu remercier dix personnalités qui avaient marqué l'image de l'université, Éric Ntumba a de nouveau figuré sur la liste de ces dix personnalités et était le seul étranger de cette liste, où figurait notamment l'ancien président sud-africain Frederik de Klerk. « *Il faut faire les choses avec excellence même si elles s'imposent à toi* », note le jeune leader.

Un leader ambitieux

Éric Ntumba a regagné la RDC quelques jours après l'obtention de son diplôme à l'ENA et motivé par l'envie de servir son pays dans l'administration publique. Mais il trouve plutôt une opportunité professionnelle dans le secteur bancaire où il débute au sein de l'ancienne « Banque congolaise » qui a fait faillite il y a quelques années. « *Cela a été très formateur. C'était très intéressant de commencer dans une banque où rien ne marchait. Ça vous donne une idée du pire et l'inévitable est vite arrivé* », se rappelle-t-il. Par la suite il intègre la banque commerciale du Congo (BCDC) en tant que corporate manager. « *C'est vraiment la banque qui m'a formé, celle qui m'a donné les ressorts qui me permettent de faire ce que je fais aujourd'hui. Ma carrière a vraiment démarré quand j'ai intégré la BCDC* ».

Après deux ans à la BCDC, il est contacté par des chasseurs de tête pour intégrer la CitiBank, en tant que relationship manager. « *Un label d'un groupe international de ce rang ne se refuse pas. La Citi m'a donné les atouts pour mieux lier la lecture des indicateurs macro-économiques et leur impact sur une économie locale. J'ai relié la pratique bancaire classique à cette lecture du marché qui vous permet de sentir et de développer un flair qui vous rend plus efficace. C'est aussi là que*



Éric Ntumba avec l'ancien secrétaire d'État américain John Kerry

j'ai commencé à développer une capacité de gestion des équipes, d'entraînement et de réflexion stratégique », explique Éric Ntumba. Néanmoins, après presque 3 ans passés à la CitiBank, le jeune ambitieux commence à s'ennuyer. « *Le côté accompagnement d'un porteur de projet congolais et contribution à l'économie réelle me manquait. Je ne me réalisais pas* ».

On est à la fin des années 2014 et Éric Ntumba reçoit des offres de quasi toutes les banques de premier rang en RDC. Finalement, après six mois de négociation avec ses nouveaux employeurs, en juin 2015, il intègre, à la surprise générale, la Procredit Bank qui était en passe de passer sous le giron d'Equity Bank du Kenya. « *J'ai rejoint Procredit avec une triple ambition : premièrement, le challenge de commencer de zéro en organisant la direction du Corporate Banking dans une banque uniquement présente sur la niche PME ; deuxièmement, je rentrais dans l'activité bancaire qui contribue à créer de la valeur et de la croissance parce qu'elle accompagne des porteurs de projets, parfois elle les aide même à se formaliser. Je redevais un banquier pertinent à l'échelle africaine et congolaise ; troisièmement j'avais enfin accès à un poste de direction stratégique où je pouvais mettre en place une stratégie et animer des équipes. C'était le laboratoire qui confirmerait ou pas ma capacité à diriger plus tard une entreprise. J'ai toujours eu l'ambition d'être directeur général d'une entreprise privée ou publique avant 40 ans* », fait savoir l'ambitieux banquier.

Promotion du management local

Après avoir démarré avec deux personnes dans la direction du corporate banking à Procredit Bank, Éric Ntumba est actuellement à la tête d'une équipe de plus de 50 personnes, incluant les 5 agences qu'il supervise. Par ailleurs, le jeune directeur a réussi l'exploit de faire passer, en moins de trois ans, de 6 millions Usd à 103 millions Usd le total des comptes du segment Corporate. Une accumulation de 97 millions de dépôts en moins de trois ans. « *Il fallait réussir à vendre aux clients la capacité pour Procredit, banque de niche PME, à faire du Corporate banking dans les règles de l'art* ». Pour cela, Éric Ntumba s'est basé sur trois éléments: la qualité de l'actionnariat d'Equity Bank (Banque cotée en bourse avec plus de 30 000 actionnaires, meilleure banque kenyane dans presque tous les domaines, bien classée sur le plan international. « *Donc une véritable success*

story africaine ». Par ailleurs, précise-t-il, en dehors d'Equity, l'actionnariat de Procredit compte également la Banque mondiale à travers SFI ainsi que la coopération allemande KfW. « *Procredit est donc un banquier qui rassure* » ;

Par ailleurs, le deuxième élément mis en avant par Éric Ntumba est le fait que Procredit Bank est une banque à forte empreinte locale (plus de 40 agences et un réseau Agency Banking avec 1500 agents agréés) et aussi la seule à avoir un directeur général congolais qui, à l'époque, avait moins de 40 ans. « *Procredit Bank est dirigée par un groupe de jeunes managers congolais dont la moyenne d'âge est proche de 35 ans. C'est donc une banque à management local. Cela n'a aucun sens de voir des entreprises au Congo être systématiquement dirigées par des jeunes de notre âge venant d'autres pays africains, alors que nous avons les mêmes formations et les mêmes diplômes. Nous ne sommes pas contre la mobilité africaine mais il nous fallait réussir ce pari et contredire le fait de penser qu'il n'y aurait pas de bons managers congolais* », se réjouit-il. Actuellement, au regard du succès du corporate banking, de nouvelles opportunités à fort potentiel (Private banking, Diaspora banking) ont été confiées à Éric Ntumba s'ajoutant à ses responsabilités précédentes afin d'accélérer la croissance de la banque. « *C'est une marque de confiance dont je suis reconnaissant vis-à-vis de ma direction générale* ».

Sanction positive d'un parcours

Éric Ntumba fait également partie du programme « Emerging leaders » d'Atlantic dialogues qui met ensemble dix leaders par continent issus des quatre continents qui bordent l'Atlantique. « *Être sélectionné dans ce type de programme très sélectif est toujours la sanction positive d'un parcours. J'ai eu l'occasion de participer à la première promotion du Mandela Washington fellowship (Yali) en 2014. On a fait presque deux mois aux USA et avons rencontré le président Obama et son administration. Sur plus de 70 000 candidats, seules 500 personnes ont été retenues. La cohérence d'un parcours est cruciale. Le leadership passe par le dialogue, il faut réussir à convaincre, à inspirer et à porter un message* », conclut-il.

Patrick Ndungidi

ENJEU SOCIAL

Par milliers, des Congolais traversent un lac pour fuir l'enfer

Comme chaque jour ces dernières semaines, une flottille d'embarcations de pêcheurs accoste la rive ougandaise du lac Albert, transportant des centaines de Congolais épuisés par 10 heures de traversée et traumatisés par les violences qu'ils ont laissées derrière eux.

Depuis l'éruption mi-décembre d'une nouvelle vague de violences entre les communautés des Hema et Lendu en Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), plus de 28.000 Congolais, en majorité des femmes et des enfants, ont traversé le lac pour se réfugier en Ouganda. Ces villageois n'ont quasiment rien emporté dans leur fuite, à part les vêtements qu'ils portent sur eux et les récits des terribles exactions dont ils ont été victimes et témoins.

«Quand ils commencèrent à tuer, nous nous sommes vus mourir et nous nous sommes enfuis. Mes deux sœurs étaient à la maison et ils les ont tuées», témoigne à l'AFP Dorika Rokoshara, 25 ans, qui a aussi perdu de vue son mari dans la fuite. «J'ai pris le bateau pour m'échapper». Le différend pour les terres entre éleveurs hema et agriculteurs lendu en Ituri est une des nombreuses sources de violences dans l'est troublé de la RDC. En 1999, un conflit foncier avait dégénéré en massacres entre les deux communautés, qui avaient alors chacune une branche armée et des miliciens. Les combats, qui portaient sur le contrôle de cette région riche en or, avaient



le lac Albert

fait plus de 60.000 morts et 600.000 déplacés, selon Human Rights Watch.

Les violences actuelles en Ituri sont concentrées autour de Djugu, au nord-est de la capitale provinciale Bunia. Elles ont provoqué le déplacement d'environ 200.000 personnes depuis la mi-décembre. Elles s'inscrivent dans un patchwork de conflits et violences localisés en RDC, sur fond de crise politique en raison du maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, dont le second mandat a pris fin le 20 décembre 2016. La traversée du lac est éprouvante et périlleuse: des réfugiés se sont noyés cette année dans leur tentative, selon des témoins interrogés par l'AFP. En

2014, un naufrage tragique avait causé la mort de plus de 200 personnes.

Empêchés de fuir

Ceux qui sont arrivés de l'autre côté se savent chanceux car les groupes armés ont commencé à bloquer l'accès du lac, selon les humanitaires. «Certains des milices empêchent les réfugiés de traverser le lac et il y a encore beaucoup de gens déplacés dans les villages» situés du côté congolais, indique Joyce Munyonyo-Mbithi, du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). L'Ouganda affirme accueillir près de 1,4 million de réfugiés venus de toute l'Afrique de l'Est. La plupart sont originaires du Soudan du

Sud, mais les quelque 250.000 Congolais ne cessent de voir affluer de nouveaux compatriotes. Dans le sordide abri qu'offre le centre de transit de Kagoma, à deux heures de voiture du lac, les réfugiés évoquent des villages brûlés, des enfants massacrés à coups de machette, des gens tués par des flèches et des femmes violées. Les survivants décrivent la sauvagerie des assaillants mais sont incapables de l'expliquer. L'identité exacte de ces hommes et leurs motivations à saccager les villages reste un mystère. Imani Prisca, 19 ans et mère de trois enfants, rapporte ainsi comment des joueurs de football sont un jour arrivés dans son village. Les habitants sont sortis pour les saluer. Mais ceux qui étaient en fait des miliciens déguisés en footballeurs «ont commencé à tirer et à brûler nos maisons». Marie Eduzi, une veuve de 61 ans, a été séparée de ses onze enfants quand, avec d'autres villageois, elle a tenté de prendre place sur l'un des frêles esquifs qui permettent de traverser le lac. Après l'attaque de son village par ceux qu'elle décrit comme des Lendu, elle dit ne plus pouvoir supporter ces violences et affirme : «Je ne veux jamais revenir» en RDC. Malheureusement, une fois en Ouganda, la situation des réfugiés congolais n'en demeure pas moins précaire : vingt-six d'entre eux sont morts de diarrhée aiguë courant février.

AFP

JUSTICE

La RDC et l'Ouganda de nouveau devant la cour internationale

Le tribunal basé à la Haye (Pays-Bas) avait fixé, en décembre 2016, la date du 6 février comme délai pour que l'Ouganda et la RDC soumettent le résultat de leurs négociations sur la demande d'indemnisation de 10 milliards de dollars réclamés à l'Ouganda par la RDC. Le délai étant expiré, les deux parties doivent retourner devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour se prononcer sur la somme de l'indemnisation.

La RDC réclame cette somme à l'Ouganda pour le pillage de ses ressources naturelles par les forces ougandaises lorsqu'elles étaient entrées sur son territoire à la fin des années 90. Malgré l'expiration du délai le mois dernier, le gouvernement ougandais a indiqué qu'il continuerait à poursuivre les négociations avec la RDC pour se mettre d'accord sur le montant de l'indemnisation accordée à ce dernier par la CIJ, indique le journal ougandais Daily Monitor, citant les propos de Francis Atoke, solicitor general du gouvernement ougandais. Ce dernier souhaitant parvenir à un compromis avec les autorités congolaises sur le montant réclamé. L'Ouganda conteste le montant de 10 milliards de dollars réclamés par la RDC, le jugeant exagéré et souhaite une révision à la baisse. Interrogé par Daily Monitor sur le calendrier à la lumière de la décision de justice imminente sur le différend, Francis Atoke a déclaré : « Les négociations ne sont pas si simples,

sinon c'est quelque chose que tout le monde aurait aimé finir il y a longtemps ».

Un différend qui traîne

La RD Congo a poursuivi l'Ouganda devant la CIJ en 1999 pour des actes d'agression armée qui, selon elle, violaient la Charte des Nations unies et la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, devenue depuis lors l'Union africaine. L'Ouganda a été reconnu coupable en 2005 après que son équipe juridique a présenté au tribunal comme preuve de sa défense un rapport d'une commission d'enquête à Kampala présidée par le juge Justice David Porter qui avait impliqué de hauts responsables du gouvernement. Le rapport a confirmé le pillage des ressources de la RDC entre 1998 et 2001, mais a exonéré des hauts responsables gouvernementaux et militaires ougandais, dont le frère du président Museveni, le général Salim Saleh, qu'un groupe d'experts de l'ONU avait dénoncé dans son rapport sur l'exploitation illégale des richesses congolaises, indique le journal ougandais Daily Monitor. La CIJ a utilisé les preuves de la défense de l'Ouganda contenues dans le rapport du juge Porter pour confirmer le pillage des ressources de la RD Congo. L'Ouganda a été condamné en conséquence et la cour avait demandé aux deux gouvernements de négocier un compromis sur le montant de la réparation, mais le processus traîne depuis lors.

Patrick Ndongidi

SOUTIEN AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le PPRD bientôt dans la rue pour une grande marche

Le nouveau patron du parti présidentiel demande aux siens de se préparer pour les prochaines joutes électorales.

Après la marche des chrétiens catholiques du 25 février, et tout ce qui s'en est suivi en termes de réactions au sujet des dégâts humains et matériels causés, un calme plat s'observe depuis lors dans l'espace politique. Au-delà de la polémique à laquelle a donné lieu le décès par balles des jeunes Rossy Mukendi et Éric Boloko avec, à la clé, des interrogations quant aux circonstances exactes de leur mort, les perspectives sont toujours sombres. Personne ne sait dire de quoi demain sera fait.

L'obstination du Comité laïc de coordination (CLC) à poursuivre les marches inquiète et donne matière à réflexion au parti présidentiel qui, d'ores et déjà, peaufine des stratégies pour mettre fin à ce qui tend à devenir une tradition, à savoir les marches d'après culte de chaque dimanche. Au niveau du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), on ne se fait plus d'illusions. Le message distillé par les cadres de ce parti est très clair : empêcher cette structure proche de l'Église catholique à initier d'autres manifestations de ce type. Pour ce faire, tous les moyens sont bons. « Cette histoire de comité, comité, comité... doit prendre fin, nous devons désormais prendre part à toutes les

messes », avait lâché le 1er mars le nouveau secrétaire permanent du PPRD, Ramazani Shadari, lors de la prise officielle de ses fonctions.

Des propos qui dévoilaient un pan de la stratégie concoctée par le parti présidentiel dans le but d'étouffer l'action du CLC en infiltrant les rangs des fidèles catholiques. La présence assidue des cadres et militants du PPRD désormais chaque dimanche à l'église catholique procède d'une stratégie bien pensée consistant à étouffer dans l'œuf toute initiative de marche en dissuadant notamment les fidèles à ne pas y adhérer. Une recette déjà expérimentée la veille du 25 février notamment à la Cathédrale Notre-Dame du Congo investie, pour le besoin de la cause, par des jeunes militants actifs du PPRD (les fameux bérets rouges) qui, hélas, ne sont pas allés au bout de leur objectif. La marche avait eu lieu malgré tout. Cette fois-ci, Ramazani Shadari qui a pris la stratégie de son prédécesseur à son compte, pense y apporter sa touche personnelle avec quelques modifications dans l'approche. Tout ceci ne devrait pas pour autant distraire le parti présidentiel qui n'a d'yeux que pour les élections, a-t-il fait observer. « Il y aura élections en décembre, il peut y avoir un petit report d'un mois ou de deux mois mais il y aura élection », a rassuré le désormais ex-ministre de l'Intérieur devant un parterre des cadres du

PPRD dont Évariste Boshab, représentant personnel de l'initiateur du parti et autorité morale, Joseph Kabila Kabange. Et pour marquer d'une pierre blanche la volonté du PPRD de voir les élections se tenir le 23 décembre prochain conformément au calendrier fixé par la Ceni, Ramazani Shadari a annoncé l'organisation dans les prochains jours d'une grande marche pacifique pour exiger la tenue des élections. Aucune date n'a cependant été communiquée. Or, dans un contexte d'interdiction jusqu'à nouvel ordre des manifestations publiques à caractère politique sur le territoire national, un tel projet a peu de chances d'aboutir et sa négation par l'autorité urbaine paraît plus que probable. Quel que soit le sort qui sera réservé à cette requête, le nouveau patron du PPRD demande aux siens de se préparer pour les prochaines joutes électorales. Il a indiqué attendre à son bureau la liste de trois personnes par province, afin de procéder à la nomination rapide des secrétaires nationaux. « Le chef attend ça, le travail doit déjà commencer », a-t-il lâché. À tout prendre, Ramazani Shadari qui fait partie du cercle fermé des personnalités de la majorité présidentielle qui jouissent encore de l'estime du chef, sait que sa survie politique dépend de sa capacité à faire régénérer le PPRD en tant que parti des masses et porteur d'espérances.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Le Paneco pour un lobbying en faveur des jeunes

L'Association des jeunes entrepreneurs et cadres du Congo (Ajceco) a organisé, le 18 février, à l'Espace Malaika dans la commune de la Gombe à Kinshasa, son traditionnel échange de vœux. Hôte de marque et membre du consortium des Jeunes entrepreneurs congolais, Bernard Kayumba, a rehaussé de sa présence à cette cérémonie.



Bernard Kayumba, président du Paneco

Le président du Parti du nouvel élan du Congo (Paneco) a, à cet effet, rappelé que pendant cette période assez particulière du pays, la jeunesse doit avoir l'esprit éveillé, rester en alerte, être disposée et capable de former. « La République démocratique du Congo, nation de grands hommes et de grandes dames, attend de la jeunesse qu'elle joue un rôle noble pour son épanouissement et un avenir meilleur. Le Paneco a la mission de combattre la fragilité des fondamentaux du tissu

économique tourné essentiellement vers le secteur tertiaire et marqué par l'importation des produits de première nécessité consommés par les Congolais

qui ne produisent pas », a-t-il déclaré dans son allocution. Se confiant à la presse, Bernard Kayumba a souligné que son parti s'engage pour un lobbying

en faveur des projets pilotés par les jeunes cadres et entrepreneurs du Congo auprès de l'État congolais et des dirigeants des entreprises congolaises, d'où ce partenariat avec l'Ajceco.

Pour le président de cette association, le Dr Timothée Bitilasi, ce partenariat vient à point nommé pour la réalisation des objectifs que s'est assignés cette structure. L'on cite précisément l'encadrement de la jeunesse; l'entrepreneuriat pour déboucher à une classe moyenne véritable et responsable et pour l'amélioration des conditions de vie de tout Congolais. Il faut ajouter que ce dernier a été reconduit avec toute son équipe pour un mandat de cinq ans. On a noté aussi la présence des membres de l'Ajceco de la diaspora venus d'Allemagne et de Turquie.

Quelques ONG membres de cette association ont expo-

sé leurs activités dont « Kash Burger », initiative de la chargée des relations publiques Kashantwale qui se lance dans le secteur de l'Agropastoral par la production des plats à emporter destinés aux démunis pour deux mille francs congolais. Initiative encourageante.

Enfin, comme la politique s'est invitée à la fête, Bernard Kayumba ne s'est pas empêché d'appeler les jeunes à adhérer massivement au Paneco, pour un avenir plus prospère et un souffle nouveau. Aussi a-t-il encouragé les jeunes à ne pas avoir peur de s'engager dans la politique. Et Dr Timothée Bitilasi de l'Ajceco a renchéri que l'on ne peut pas se passer de la politique pour un avenir meilleur pour le Congo. La cérémonie d'échange de vœux a été agrémentée par le groupe Seben Music.

Martin Engimo

VICTIME DE LA RÉPRESSION DU 25 FÉVRIER

Éric Boloko enterré en catimini en l'absence de sa famille

Les autorités de la province de l'Équateur auraient pris cette décision par crainte d'un soulèvement de la population en colère qui tenait à récupérer le corps.

Le jeune Éric Boloko (18 ans) est parmi les deux victimes de la marche des chrétiens catholiques du 25 février. Son nom n'est pas aussi abondamment cité comme celui de Rossy Tshimanga et pourtant, tous deux avaient, ce jour là, milité pour une même cause : le respect intégral de l'accord de la Saint-Sylvestre. Le cas d'Éric Boloko, finaliste du secondaire de son état, n'a pas autant captivé les esprits. C'est à peine que ses photos étaient postées sur la toile. C'est un martyr de plus que compte la RDC pour avoir versé son sang au nom de la liberté et de la justice.

Alors que son corps continuait à être gardé depuis lors par les autorités provinciales qui s'occupaient seules de sa conservation, la famille d'Éric Boloko a été surprise d'apprendre que fils a été inhumé à son insu le 1er mars. L'enterrement a eu lieu, d'après des sources locales, dans un cimetière de la ville de Mbandaka sous forte présence policière. L'attitude des autorités provinciales a surpris plus d'un, et particulièrement la famille de la victime qui ne s'explique pas qu'un de ses membres soit enterré en catimini sans que le deuil ne soit observé comme cela est de coutume. « Les autorités provinciales ont refusé de nous remettre

le corps pour la messe et pour un enterrement digne », a déclaré le père du défunt, Adrien Bolokoloko cité par l'AFP.

Pour l'exécutif provincial de l'Équateur, il n'y avait pas lieu de laisser l'initiative des funérailles à la famille avec toutes les conséquences qui pouvaient en découler en termes de sécurité. Vis-à-vis d'une population devenue hostile et qui tenait à tout prix à récupérer le corps pour gérer les funérailles à sa guise, la réaction des autorités provinciales pouvait se justifier, surtout que le spectre d'un soulèvement populaire planait sur la ville. Le gouvernement qui, visiblement, n'avait pas les moyens de contenir une éventuelle subversion avait préféré jouer à la prudence en réquisitionnant le corps jusqu'à son enterrement nonobstant les récriminations de la famille. « Je m'insurge contre cette pratique et je déplore ce comportement indigne d'un gouvernement contre un mort et sa famille », a pour sa part réagi un élu du coin.

Pour rappel, le jeune Éric Boloko a été tué par balle à Mbandaka dans la foulée de la marche initiée par le Comité laïc de coordination, le 25 février. Son bourreau, le policier Obed Agbe, reconnu coupable du meurtre, a été condamné à perpétuité par le tribunal de garnison de Mbandaka au terme d'un procès en flagrance. Il doit également payer la somme de 150.000 dollars de dommages et intérêts à la famille de la victime.

Alain Diasso

ITURI

Trente trois morts dans des nouvelles violences communautaires

Trente-trois personnes ont été tuées dans des nouvelles violences communautaires survenues dans la nuit de jeudi à vendredi en Ituri dans le nord-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris de source officielle.



Des violences en Ituri (DR)

Le bilan des affrontements entre communautés Hema et Lendu est de «trente-trois personnes tuées», a déclaré à l'AFP le ministre de l'Intérieur congolais Henri Mova, dans un message électronique. Ces violences se sont déroulées à Maze un village du territoire de Djugu, situé à environ 80 km au nord de Bunia, capitale de la province de l'Ituri. «Le gouverneur de province est en route pour atteindre le site des tueries en ce moment», a précisé le ministre de l'Intérieur. Selon plusieurs témoignages recueillis par l'AFP, les assaillants, présentés comme appartenant à la communauté Lendu, se sont attaqués aux Hema.

Le différend pour les terres entre éleveurs Hema et agriculteurs Lendu en Ituri est une des nombreuses sources de violences dans l'est troublé de la RDC. Le bilan

risque d'être plus lourd, selon la société civile. «Les assaillants ont investi le village et se sont livrés à un véritable carnage», a déclaré à l'AFP Banza Charité, un responsable de la société civile locale. Interrogé par l'AFP, le directeur de l'ONG Caritas Bunia, l'abbé Alfred Ndrabu Bujju, a confirmé ces violences entre Hema et Lendu jeudi soir. «Un enfant victime de l'attaque a été reçu ce matin à l'hôpital général de Drodoro avec une flèche dans la tête», a indiqué le prêtre catholique. Le regain de violences en Ituri remonte à mi-décembre et a déjà fait une centaine de morts. Ces violences concentrées autour de Djugu, au nord-est de Bunia, ont fait une centaine de morts et provoqué le déplacement d'environ 200.000 personnes depuis la mi-décembre.

AFP

ACCENT

SE RÉINVENTER POUR
VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

**LE GROUPE
BGFIBank
S'ENGAGE À
VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal
www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

DÉPÔT À TERME

Votre capital prospère en toute
sécurité.



*3% maximum, variable selon la durée et le montant placé.

Suivez-nous sur :

Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

CHRONIQUE

Les artistes africains d'hier et d'aujourd'hui s'exposent en Martinique

Jusqu'au 6 mai, la Fondation Clément accueille en Martinique la Fondation Dapper de Paris pour une exposition dénommée « Afriques, artistes d'hier et d'aujourd'hui », et cela peut être considéré comme un rendez-vous historique. L'île n'avait pas vécu un tel événement artistique depuis les échanges entre les illustres défunts Senghor et Césaire du temps du Musée dynamique de Dakar créé, inauguré et mis en service en 1966 par Senghor, pour les besoins du Premier festival mondial des Arts nègres.

La fondation Clément, par le biais de son président et de son mécène, permet ainsi de voir, entre les murs du centre d'art contemporain, (classé monument historique), les trésors de la collection Dapper.

Il faut rappeler que le musée parisien a temporairement fermé ses portes depuis juin dernier, faute de financements en espérant cependant pouvoir se concentrer sur ses activités hors de ses murs, notamment au Sénégal et dans les Caraïbes. C'est chose faite, car le musée dédié aux arts africains subsahariens, caribéens, afro-américains et métisses d'Europe, d'Amérique latine et de l'Océan indien s'ouvre le temps d'une expo, pour permettre aux pièces collectionnées d'être vues ailleurs dans le monde et particulièrement en Afrique et aux Caraïbes.

Nouvelle étape donc pour la Fondation Dapper, qui révèle jusqu'au 6 mai 2018 deux trames qui se succèdent et dialoguent secrètement : les œuvres de l'Afrique d'hier, sculptures, masques et objets, et les œuvres de 17 artistes contemporains, issus du même continent et de ses diasporas.

Le public qui a adoré s'y est précipité massivement dès le vernissage du 20 janvier avec plus de 3 000 personnes pour découvrir des pièces qui racontent aux Antilles le passé continental.

Si l'on s'extasie à souhait sous vitrine des pièces exceptionnelles authentiques rescénarisées qui ont servi pour des cérémonies, l'on déplorera néanmoins l'absence de certaines pièces rares qui, hélas ont été prêtées au musée du Quai Branly pour une autre exposition, « les forêts natales ».

La sublissime expo s'ouvre ainsi sur la « présence des esprits », et des statuettes, masques, figures de reliquaires d'Afrique centrale, une vitrine d'objets en or de toute splendeur, une autre salle met en relief les arts variés d'Afrique de l'Ouest dévoilés par un cavalier dogon du XVIe siècle et des masques puissants, et yoruba.

Et l'histoire ne s'arrête nullement là car en descendant ensuite un escalier sur de grands pans de mur jaune, l'on peut faire connaissance avec les créateurs contemporains du continent et la statue d'Ousmane Sow, de Toussaint Louverture, ce descendant d'esclaves noirs, qui joua un rôle historique de premier plan en tant que chef de la Révolution haïtienne et grande figure des mouvements anticolonialiste, abolitionniste et d'émancipation des Noirs. Parmi les contemporains, on peut citer, entre autres, Omar Victor Diop, Malala Andrialavidrazana, Omar Ba et Soly Cissé.

Il y a également les créations humoristiques des célèbres Chéri Samba et Samuel Fosso, mais aussi Cyprien Tokudagba du Bénin et l'hommage à la femme du sculpteur Freddy Tsimba.

Des photos de Nyaba Léon Oudraogo nous édifient sur les rites ancestraux au Congo, qui semblent dialoguer avec les personnages en souffrance de Barthélemy Togo, dont les superbes aquarelles appellent à la purification.

Pour être mieux édifier sur ce florilège d'ouvrages exceptionnels, les visiteurs peuvent se rendre à la bibliothèque de la fondation, extrêmement riche et recelant d'archives privées sur l'histoire de la Martinique, de généalogie, botanique, sociologie, etc.

Il est à retenir que cette centième exposition de la Fondation Clément marquera l'histoire culturelle de la Martinique, qui se retrouve assurément sur ce site surchargé d'histoire.

Au sortir, la visite se poursuit dans les jardins de l'habitation (qui reçoit 100 000 visiteurs par an) promenade ponctuée par des œuvres d'art contemporain qui y sont installées. Et tout au long de l'exposition « Afriques », au pluriel, on l'aura noté, conférences, rencontres, projections vous accompagnent.

L'on s'accorde pour reconnaître que jamais la Martinique, sinon les Caraïbes, n'ont auparavant accueilli une manifestation de cette envergure.

Ferréol Patrick Gassackys

DISTINCTION

Komidor Njimoluh Hamidou fait Grand Officier de l'Ordre National de la Valeur

Pour partager sa joie à la suite de cette distinction honorifique, qui lui a été faite par le chef de l'Etat, Paul Biya, le diplomate camerounais en poste au Congo, a offert le 2 mars, en sa résidence un vin d'honneur au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part plusieurs personnalités congolaises et Camerounaises et autres invités de marque.

Dans une brève allocution, l'ambassadeur du Cameroun au Congo, Komidor Njimoluh Hamidou, a exprimé sa satisfaction et sa reconnaissance, d'abord envers le président de la République camerounaise, puis son pays d'accueil, le Congo. « C'est mon pays qui m'honore et me donne cette distinction qui vient en couronnement d'une longue carrière de près de 40 ans avec dix ans au Congo. En effet, le Congo occupe une proportion de ma carrière diplomatique et une grande place dans les éléments d'appréciation du chef de l'Etat camerounais », a reconnu le récipiendaire.

Pour lui, cette distinction est « significative du couronnement d'une carrière, d'une vie active à la défense et illustration de mon pays, mais aussi, à la défense des idéaux de libération et de renaissance africaine, à l'action en faveur de la production et la promotion de sens pour la sauvegarde et la libération de l'homme africain dans une humanité solidaire ». « Le Congo m'a beaucoup apporté, raison pour laquelle j'ai jugé utile de partager cette joie avec mes frères et sœurs congolais qui m'ont aidé à atteindre cette distinction. Vous avez contribué largement à cette distinction qui honore, non seulement le Camerounais que je suis, mais aussi le Congolais. Je suis avec vous de tout cœur et je me sens qu'une partie de moi est



Komidor Njimoluh Hamidou délivrant son message/crédit photo Adiac

entièrement congolaise. Je suis des vôtres et merci de m'avoir accepté », a conclu le diplomate.

Qui est Komidor Njimoluh Hamidou ?

Né en 1948, dans la ville historique de Fouban (Cameroun), et petit fils du roi Njoya, Hamidou Komidor Njimoluh, ambassadeur du Cameroun en République du Congo, est docteur d'Etat en science politique. Ancien boursier d'Etat et de l'Unesco, il est titulaire de plusieurs diplômes universitaires. Son long parcours universitaire l'a conduit après l'Université de Yaoundé, à l'université René-Descartes Paris V, puis à l'Institut d'études politiques de Paris, rue Saint-Guillaume, l'une des grandes écoles prestigieuses de France. Il a mené à bien plusieurs travaux universitaires, sous la direction des professeurs de renom. Sur le plan international, l'ambassadeur, Komidor Njimoluh, a été tour à tour vacataire au Centre de Recherche administrative de la Fondation nationale des sciences politiques et à l'Institut d'études politiques de Paris; vice-président

du groupe africain de l'Unesco ; gouverneur suppléant Banque islamique de développement; président de la commission des Institutions internationales au colloque européen sur la crise des Institutions internationales.

Il a également été président de commission aux « rencontres entre Communautés culturelles de l'Afrique, de l'Europe et du Monde arabe » ; membre de commission au comité spécial sur la conférence mondiale sur les politiques culturelles; Co-organisateur de la Mission euro-africaine d'échanges sous l'égide de la Communauté Economique Européenne, du Parlement européen et du Centre d'échanges internationaux, Bruxelles-Paris-Bonn-Luxembourg; organisateur et animateur de la conférence-débat Michel Débré-François Mitterrand, sur le thème : « Indépendance politique et économique de l'Afrique » ; animateur associé des émissions radiophoniques « leTiers-Monde à part entière » (ORTF) et de « l'Oreille en Coin » (Radio France). Rédacteur politique au Nouvel observateur, collection Atlas éco, Komidor Njimoluh est membre associé aux travaux de l'Académie des sciences d'outre-mer et Membre associé de l'association française des sciences politiques.

Komidor Njimoluh a été tour à tour : chef adjoint de service des Organisations régionales au ministère des relations extérieures, conseiller près l'ambassade du Cameroun à Paris, et chargé d'Affaires a.i. à l'Unesco ; premier conseiller puis chargé d'affaires a.i. en Arabie Saoudite; Consul général à Paris ; directeur des affaires d'Europe, d'Amérique et d'Océanie au ministère des relations extérieures ; Conseiller diplomatique du Chef de l'Etat ; ministre Conseiller à Pékin. Depuis février 2008, il est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo.

Yvette Reine Nzaba

UNESCO

Henri Ossebi, nouveau délégué permanent du Congo

Nommé depuis mai 2017, Henri Ossebi, succédant à Jean-Marie Adoua, a présenté ses lettres de créance au siège de l'Unesco à Paris.

Le vendredi 2 mars, Audrey Azoulay, directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a reçu Henri Ossebi, ambassadeur, qui lui a remis les lettres de créance l'accréditant en qualité de délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco. Le nouvel ambassadeur, délégué auprès de l'Unesco, est sociologue. Homme politique, il a dirigé le parti de la majorité présidentielle « Agir pour le Congo », mais a également rempli la fonction de ministre dont le dernier poste était le portefeuille de l'Énergie et de l'hydraulique de 2011 à 2016.

En tant qu'écrivain, il a publié des ouvrages tels que : Affirmation ethnique et discours idéologique au Congo : essai d'interprétation, 1982, 22 p. ; Gabriel Gosselin (dir.)



Henri Ossebi présentant des Lettres de créance à Audrey Azoulay le 2 mars au siège parisien de la place Fontenoy Crédit photo : © Unesco/Christelle Alix

et Henri Ossébi (dir.), Les sociétés pluriculturelles, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1994, 143 p. ; Ethnicité, logiques partisans et crises transitionnelles en Afrique : le cas du Congo, Dakar, Codesria, 1995, 19 p. ; Claude Beauchamp (dir.), « La sociologie africaine aujourd'hui : contexte, contraintes et perspectives identitaires », dans Dé-

mocratie, culture et développement en Afrique noire, Montréal, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1997, p. 319-328 et « De la galère à la guerre : jeunes et « Cobras » dans les quartiers Nord de Brazzaville », Politique Africaine, no 72 « Les deux Congo dans la guerre », décembre 1998, p. 17-33.

Marie Alfred Ngoma



**100% BONUS
INTERNET**
un forfait activé via Airtel money
= un forfait offert
Compose *121*4#

6 GB

**5 000^F 7
jours**



2GB
**1 000^F 1
jour**

THÉÂTRE

« Seule la lutte libère » sur les planches le 6 mars à l'IFC

La pièce écrite par la directrice générale des arts et des lettres, Emma Mireille Opa-Elion, sera présentée, le 6 mars à l'Institut français du Congo (IFC), par Action Perfect'Art, sous le patronage de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Bertille Nefer Inès Ingani



Emma Mireille Opa-Elion, auteure de la pièce de théâtre

« Le 6^e art au service de la promotion de la femme », c'est sous ce signe que les professionnels du théâtre congolais vont animer courant ce mois de mars, mois de la femme, la pièce de théâtre « Seule la lutte libère ! », mise en scène par Eric Aimé Kouizoulou, sous la régie lumière de Victor Mbilampassi.

Que peut-on retenir de cette pièce écrite par Emma Mireille Opa-Elion ?

La pièce décrit une scène à travers une confrontation de deux positions : l'une conservatrice et machiste (incarnée par Kifula, un phalocrate), l'autre moderniste et féministe (camp dans lequel se trouvent quatre femmes et un homme), « Seule la lutte libère ! » pose de façon comique et pédagogique les problématiques de la promotion de la femme, l'égalité des droits entre les sexes...

La circoncision et le devoir social de donner à la jeune fille les mêmes chances d'accès à l'instruction sont les pommes de discorde entre les deux camps. Cette longue bataille des idées se solde, plus tard, par une prise de conscience de Kifula, le macho.

Mais, « Seule la lutte libère ! » ne fait pas seulement la promotion de la femme qui a socialement réussi par l'école. Ainsi, pour honorer le labeur quotidien de ces femmes qui nous produisent à manger, et pour être en phase avec le thème de la 8^e édition de la Journée internationale de la femme dans le combat de l'autosuffisance alimentaire. Pour cela, « Seule la lutte libère ! », par la voix de deux personnages, suggère des mesures de facilitation d'accès au crédit, surtout pour celles qui sont regroupées dans des coopératives. Le public brazzavillois en général et les amoureux du sixième art sont conviés le mardi 6 mars à l'IFC à 17h.

Bruno Okokana

CINÉMA

La Chapelle de Jean-Michel Tchissoukou projetée au Centre culturel russe

La projection de ce film-long métrage a eu lieu au CCR, en présence du directeur de cette institution, Sergey Belyaev, du premier cinéaste congolais, Sébastien Kamba et du fils du feu réalisateur, Bienvenu Tchissoukou

C'est à l'occasion de la célébration des trente ans de la mort de cet illustre cinéaste, l'un des pionniers que le septième art a connu en République du Congo, que ce film a été projeté.

Sorti en 1979, ce film de Jean-Michel Tchissoukou a ébloui plus d'un spectateur qui, pendant une heure du temps environ, ont suivi avec intérêt, ce film dont la distribution a été assurée par Alphonse D'Oliviera, Segolo Dia Manungu, Albert M'Bou et Gaston Samba.

Il décrit les tensions entre les religions africaines précoloniales et l'Eglise catholique dans les années 1930. En effet, une mission évangélique s'est installée dans un village à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la région. Mais les habitants sont attachés à leurs traditions, et le chantier de la chapelle traîne. Le curé

compte sur ses appuis parmi les autorités du village, le chef de village et le sacristain, pour tenter d'accélérer les choses. Entre le chef de village, le curé, l'instituteur et un jeune maître aux idées modernistes tout juste arrivé au village, un jeu politique se met en place, grâce auquel le curé compte bien étendre son influence. La Chapelle remporte le prix de l'authenticité au festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) au Burkina Faso en 1981.

Il sied toutefois de noter que si le film a été bien réalisé, c'est parce que les populations locales auxquelles le réalisateur avait fait confiance, avaient compris l'histoire.

Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais qui a accompagné Jean-Michel Tchissoukou dans la réalisation de ce film, qui a connu également la participation des comédiens du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), s'est dit très satisfait que beaucoup de jeunes suivent ce film. Car, il y a environ quarante ans, le cinéma congolais faisait ce genre de films, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Sébastien Kamba a fustigé également le comportement de certains médias.



Un grand plan sur Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais/Adiac

« Pour diffuser ces films, il faut avoir des structures. Or, les premières structures qui peuvent nous permettre de diffuser nos œuvres, ce sont des chaînes de télévision. Ici, c'est le comble, je le dis haut et fort, ces chaînes demandent de l'argent, avant la diffusion. C'est un paradoxe. Voilà l'un des problèmes qui entravent le développement du cinéma congolais. Nous, cinéastes, cherchons qu'il y ait des structures pour permettre le développement du cinéma congolais, mais, malheureusement... », a-t-il déclaré.

Le parcours de Jean-Michel Tchissoukou

Jean-Michel Tchissoukou est né en 1942 à Pointe-Noire au Congo et mort en 1997 à Brazzaville. Très tôt, il suit des études de cinéma à Paris, à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et à l'Office de coopération radiophonique (Ocora). De retour au Congo, il y travaille pendant dix ans dans la chaîne de télévision nationale.

En 1970, il réalise son premier film, un moyen métrage, intitulé Illusions. C'est un drame qui relate la mésaventure d'un paysan qui vient rejoindre ses parents en ville, mais qui très rapidement tombe en désillusion, entre la froideur de son frère, la rude réalité du marché du travail et les tensions politiques. En 1972, il participe comme assistant au tournage de son Sambizango de Sarah Maldoror. En 1979 il réalise un long métrage intitulé La Chapelle. Puis vint en 1982, son deuxième film, Mpongo (Les lutteurs). Celui-ci, met en scène un drame psychologique dans une classe de gymnastique où un ancien professeur enseigne les techniques de lutte traditionnelle. Par ce biais, il s'intéresse au conflit de générations et aux changements culturels qui se produisent au Congo entre 1930 et 1960.

B.O.

LE SEUL
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
TOYOTA =
DANS VOTRE PAYS

100%
CFAO

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES DÉTACHÉES TOYOTA



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email.: cfaomotorscongo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



PARUTION

Gaston M'Bemba-Ndoumba publie « Je suis noir et je blanchis ma peau »

Paru aux éditions L'Harmattan, en début d'année, l'auteur aborde, en 148 pages, la question de la dépigmentation de la peau sous un angle décomplexé des femmes et des hommes qui veulent blanchir.

Comme si la beauté dépendait de la couleur de la peau, des femmes et des hommes s'adonnent à des pratiques, dont l'auteur établit l'inventaire non exhaustif dans son essai.

Par exemple, l'auteur s'interroge sur l'utilisation de l'eau de javel ou du ciment destiné en principe à la construction des maisons, « comment peuvent-ils devenir des produits de beauté ? ». Une interrogation qui paraît incongrue, et pourtant, les personnes que les lecteurs découvriront dans ce livre, s'en servent pour blanchir leur peau afin d'être « belles » et « beaux ».

Il démontre qu'une telle obsession connue sous diverses appellations « dépigmentation », « maquillage » ou « décapage », et qui touche les Noirs n'est pas près de s'arrêter.

Gaston M'Bemba-Ndoumba est essayiste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la pratique de la dépigmentation de la peau chez les Noirs, à la sorcellerie, à l'école d'expression française en Afrique ou encore la musique congolaise.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 28^e journée

Encore un revers pour Nancy, défait à Châteauroux (0-1). Si Tobias Badila était titulaire dans l'axe, où il est moins efficace que sur le côté gauche, Yann Mabella, lui, est resté sur

nul concédé par le Gazélec face à Lens (1-1). Le score était alors acquis.

Sans Exaucé Ngassaki, durablement sorti du groupe, Brest chute face à Tours (1-3).

Le Paris FC de Dylan Saint-Louis, absent en



Le SM Caen de Durel Avounou, ici face au Lyonnais Cornet, va disputer la première demi-finale de son histoire, mais ça sera face à l'ogre parisien, invaincu depuis 43 matchs en coupes nationales (Charly Triballeau/AFP)

le banc face à son club formateur. Tandis que Ryan Bidounga jouera avec la réserve de Nancy.

Bourg-en-Bresse l'emporte face à Ajaccio au terme d'un match fou (5-4). Remplaçant, Kévin Koumba est entré à la 74^e, alors que le score était de quatre buts partout.

Relégué sur le banc au coup d'envoi, Dylan Bahamboula est entré à la 72^e lors du match

raison d'une entorse à la cheville, se déplace à Nîmes ce samedi.

Et Le Havre de Bevic Moussiti Oko et Alan Dzabana ira à Lorient lundi soir. Titulaire avec la réserve le week-end dernier à Granville, l'ancien Lyonnais avait inscrit son premier but sous le maillot havrais. Suffisant pour s'inviter dans le groupe pro ?

Coupe de France, quarts de finale

Le SM Caen de Durel Avounou se qualifie pour le dernier carré aux dépens de Lyon (1-0). L'international congolais était titulaire au poste de latéral gauche, mais cette fois dans un 4-4-2 (habituellement, les Normands jouent avec une défense à 5). Solide et sobre défensivement (28^e), il distille un bon centre à la 67^e.

Doubleur de Vercoutre en championnat, Brice Samba junior aime cette Coupe de France : s'il n'a pas eu à briller durant les tirs au but (six repoussés en 16^e et 8^e de finale), l'ancien Havrais a bien veillé au grain, dans ses sorties sur les centres ou pour couper quelques trajectoires. Vigilant sur le premier tir cadré lyonnais, à la 40^e, il fait le boulot en seconde (47^e, 83^e et 87^e) avant d'être suppléé par Guilbert à la 88^e.

Au tour suivant, l'ancien Marseillais sera confronté à l'attaque parisienne, puisque Caen recevra le PSG. Dans l'autre match, le FC Chambly de Jésus Mafouta (aucune apparition) livrera un duel 100% National aux Herbiers. Les Picards ont créé l'exploit face à Strasbourg, tandis que les Vendéens ont sorti Lens aux tirs au but.

Chypre, quarts de final aller de la Coupe Sans Rahavi Kifoueti, absent du groupe, Doxa concède le match nul 2-2 face à Paphos. Match retour le 7 mars.

Espagne, 26^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 85^e lors du succès de Getafe face au Deportivo La Corogne (3-0). Le score était acquis lors de son apparition, la 3^e consécutive en équipe première pour un total de 30 minutes de jeu. Getafe est 10^e avec 36 points.

Pays-Bas, demie finale de la Coupe Sans David Sambissa, Twente est balayé par l'AZ Alkmaar (0-4).

Camille Delourme

MINISTRE DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

APPEL A CANDIDATURE

51 POSTES A POURVOIR DE MEDECINS CHEFS DES DISTRICTS SANITAIRES EN REPUBLIQUE DU CONGO

Par arrêté n°5369 du 2 août 2017, le territoire national a été découpé en 51 districts sanitaires, en tant que niveau opérationnel du système de santé. Le district sanitaire est animé par une équipe cadre dirigée par un médecin chef. Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du district sanitaire, le ministère de la Santé et de la Population va procéder à la nomination par appel à candidature des médecins chefs des districts sanitaires.

Fonctions

Le médecin chef de district sanitaire assure les fonctions d'administration, de gestion des ressources humaines, financières, logistiques, et d'amélioration de l'offre de soins et services de santé.

Profil

- 1- être médecin généraliste ou spécialiste ;
- 2- avoir une qualification ou une expérience dans le domaine de la santé publique ;
- 3- être de nationalité congolaise.

Pièces à fournir

- 1- une photocopie légalisée du diplôme ;
- 2- une demande manuscrite indiquant par ordre, le choix de trois (3) districts sanitaires ;
- 3- un curriculum vitae ;
- 4- une fiche projet de deux (2) pages maximum indiquant les objectifs et les résultats à atteindre en six (6) mois et en deux (2) ans ainsi que les principales activités à mener et leurs indicateurs ;
- 5- une copie de la pièce d'identité ;
- 6- un certificat de nationalité ;
- 7- un casier judiciaire.

Les dossiers sont adressés en trois (3) exemplaires à madame la Ministre de la Santé et de la Population et déposés au Secrétariat central du ministère de la Santé et de la Population, sis allée de Chaillu Poto-poto, centre-ville.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 19 mars 2018, à 12h00.

Fait à Brazzaville, le 6 février 2018.

La Ministre de la Santé et de la Population
Jacqueline Lydia MIKOLU

NÉCROLOGIE

Paterne Kiakouama, agent des Dépêches de Brazzaville, Aurélien Kiakouama, (Lilian, Christelle Nadine, Armel Ulrich, Stella Carine, Simone Gaëlle, Patrick) Ouamba ont la profonde douleur d'informer amis et connaissances du décès de leur père et beau-père, Paul René Ouamba, survenu le 23 février 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 51 de la rue Père Dréan à Baongo (après sergent Normal).



La famille Douani Ferdinand, Brice Zoba, Amédé Sosthène, Nsounga, Mélaïne Amour Kinkolo annoncent aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Brazzaville, le 25 février 2018 à Brazzaville, de leur épouse Ernelle Gadine Samba Matondo, après l'accouchement.

La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Surcouf à Baongo ;
L'inhumation aura lieu le vendredi 9 mars à Brazzaville.



MTN MoMo

Acheter du crédit pour confirmer un transfert d'argent... sans effet !

Avec la promo **MoMo**, vos frais de transfert sont remboursés en crédit



Rapide, fiable et moins cher
everywhere you go

mtncongo.net *105# Ok/Yes



PROTECTION DES ESPÈCES SAUVAGES

Rosalie Matondo invite les Congolais à soutenir les efforts de l'Etat

Dans un message délivré le 2 mars à Brazzaville, à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a insisté sur l'implication de toutes les forces vives nationales aux efforts de conservation des espèces sauvages.

Malgré la réglementation en République du Congo, des ressources de la faune et de la flore font les frais des activités des trafiquants de tout genre. Les plus touchés par ces activités illicites sont les félins, dont les lions et léopards qui ont pourtant existé sur le territoire national au cours des décennies écoulées. « Les grands félins : les prédateurs menacés », c'est le thème choisi par les Nations unies pour la cinquième édition de la Journée



La ministre Rosalie Matondo (Adiac)

mondiale de la vie sauvage, célébrée le 3 mars de chaque année. L'évènement est une occasion de sensibiliser les communautés au rôle prépondérant de la biodiversité sur la survie de la planète terre.

Pour la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, la conserva-

tion de ces ressources comprend le respect des lois en vigueur ; la participation des citoyens aux actions entreprises par les pouvoirs publics et leurs partenaires ; ainsi que la réflexion aux différents usages des animaux et plantes.

« Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour traquer ceux de nos concitoyens et associés, inciviques, braconniers de tout genre qui écument nos forêts et savanes à des fins basement lucratives », a-t-elle averti.

Signalons que le Congo a adhéré à la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et la flore sauvages menacées d'extinction (CITES), en janvier 1983. En ratifiant la CITES, le Congo s'est engagé à faire que ce commerce d'animaux et de plantes sauvages n'affecte pas leur survie dans les milieux naturels.

Fiacre Kombo

COMMERCE

Le Congo peut tirer profit des avantages de l'AGOA

Le programme de relance agricole, concocté par le gouvernement, une fois mené à bien, pourrait permettre aux producteurs locaux d'exporter vers le marché des Etats-Unis d'Amérique dans le cadre de l'AGOA.

Ce programme favorisera la hausse de la production et la diversification de l'économie avec le développement de l'agro-industrie. Il permettra également d'améliorer les techniques agricoles à travers l'usage des pratiques modernes et d'accroître les rendements. La qualité de la production connaîtra aussi une certaine amélioration.

Depuis une quinzaine d'années, le Congo ne bénéficie guère des faveurs de l'AGOA (la loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique). Dans le passé, la Société agricole et de raffinage industriel de sucre (Saris Congo) exportait une partie de sa production aux USA dans le cadre de l'AGOA. Basée dans la Bouenza, au Sud du Congo, elle écoulait sa production sur le marché local et sous-régional.

Hormis le sucre, le Congo peut exporter d'autres produits agricoles comme le café, le cacao, ainsi que des produits de l'artisanat. « Nous voulons une participation active du Congo dans l'AGOA à travers une production en qualité et en quantité. Notre point faible est la quantité », indique le directeur de cabinet du ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, Armand Bienvenu Vouidibio.

Selon lui, « le gouvernement voudrait qu'il ait relance des exportations des produits de l'artisanat avec quelques spécificités agricoles. Nous allons sensibiliser les producteurs et les artisans ».

L'AGOA permet aux produits africains d'avoir un accès préférentiel sur le marché américain. Il revient alors aux hommes d'affaires du

continent d'identifier les besoins du marché afin de pouvoir proposer des produits de qualité. L'AGOA offre l'opportunité d'ajouter de la valeur à la production agricole africaine. Les coûts de transport des produits sont minimisés grâce à l'exemption des taxes fiscales et douanières, mais aussi au prix de vente supérieur sur le marché américain par rapport à celui des autres pays.

Les pays tels l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Madagascar, la Namibie, le Cap-Vert et la Zambie ont réalisé des exportations (chaussures, vêtements et autres produits) à grande échelle sur le marché américain.

« Certains pays africains profitent des opportunités de l'AGOA en exportant les produits artisanaux tels les sandales en cuir », explique le chef de mission adjoint à l'ambassade des USA au Congo, Matthew V. Cassetta.

Christian Brice Elion

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

ENI-Congo se lance dans les énergies renouvelables

La société pétrolière italienne a présenté, le 1er mars à Brazzaville, aux bureaux des deux chambres du parlement une gamme de projets économiques novateurs qu'elle entend développer au Congo. Ces projets concernent aussi bien la production des énergies renouvelables que celle de l'électricité à base de gaz.

Trois types de projets à caractère économique ont été présentés au bureau de l'Assemblée nationale, sous la direction de son président Isidore Mvoubi et celui du Sénat, conduit par son vice-président, Michel Mahinga.

Le premier projet que l'exploitant pétrolier italien caresse depuis quelques années porte sur la production de l'électricité dans la ville océane, à base de gaz.

Très stratégique dans la diversification de l'économie, le projet pour lequel ENI-Congo sollicite en même temps l'appui du Parlement vise à renforcer la production nationale en électricité. Le but étant de rendre ce produit disponible dans le pays et accessible au plus grand nombre.

Le directeur général d'ENI-Congo, Lorenzo Fiorillo et sa suite ont dévoilé au parlement congolais un autre projet économique aussi capital que le premier, axé sur la production des énergies renouvelables.

A travers ce projet, l'exploitant pétrolier à court et moyen terme produit de l'énergie de qualité à base des panneaux solaires. Celui-ci concourt à la préservation de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques.

Pour promouvoir ce secteur, la société italienne a présenté un centre de recherches d'excellence en la matière à Oyo, dans le département de la Cuvette. « Nous nous orientons aujourd'hui vers d'autres secteurs d'activités. Une manière pour nous de voir plus loin », a souligné Lorenzo Fiorillo.

Par la même occasion, ENI-Congo a annoncé avoir mis en œuvre, depuis 2011, à 70 km de Pointe-Noire, un autre projet portant production des sables bitumineux.

Au plan social, conformément à son cahier de charges, elle a assuré aussi avoir réhabilité quinze écoles et onze centres de santé intégrés.

Firmin Oyé

TRIBUNE LIBRE

La liberté économique en Afrique : vers la création de plus de valeur ?

La faculté de produire, commercer et consommer des biens et services acquis sans usage de la force, de la contrainte ou du vol, désigne la liberté économique. Les institutions qui la protègent conduisent la société vers plus de prospérité dans la mesure où, elles garantissent le bien-être des populations bénéficiant de la liberté d'entreprendre que leur offre leur environnement. Dans ce sens, une plus grande liberté économique et monétaire favorise la participation et la collaboration des citoyens et génère davantage de richesse.

Depuis 1995, The Heritage Foundation, un laboratoire d'idées et lobby américain, fondé en 1973 et The Wall Street Journal, mesurent le degré de liberté économique de 180 économies mondiales dont 47 africaines, par un score de 12 facteurs quantitatifs, regroupés en 4 grandes catégories dont: l'État de droit caractérisé par le droit de propriété, l'intégrité du gouvernement et l'efficacité judiciaire ; la prépondérance du gouvernement à travers la maîtrise des dépenses publiques, la pression et la santé fiscale ; l'efficacité réglementaire marquée par la liberté des affaires, de travail et monétaire ; et l'ouverture des marchés caractérisée par la liberté commerciale, d'investissement et financière. Chaque facteur est noté de 0 (moins libre) à 100 (plus libre). Les économies sont classées en 4 groupes selon leur score moyen dont :

- les économies « Libres » qui ont une plus grande liberté économique avec un score compris entre 80 et 100. Aucun pays d'Afrique ne se trouve dans ce groupe dominé par 6 économies dont : Hong-Kong (90,2 en 2018 contre 90,1 en 2014), Singapour (88,8 contre 89,4), la Nouvelle Zélande (84,2 ; 81,2), la Suisse (81,7 ; 81,6), l'Australie (80,9 ; 82) et l'Irlande (80,4 ; 76,2) ;

- les économies « Globalement libres » disposant d'une grande liberté économique favorisant la participation, la collaboration des citoyens qui les préservent des dysfonctionnements. Leur score est compris entre 70 et 79,9. Seule, l'île Maurice, avec un score de 75,1 en 2018 (21e mondial) contre 52,3 en 2014 (134e mondial) a atteint ce niveau, soit 4,25% des économies d'Afrique. Dans ce groupe se trouvent aussi 6 économies développées : l'Angleterre (78 ; 74,9), le Canada (77,7 ; 80,2), les USA (75,7 ; 75,7), la Suède (76,3 ; 73,1), l'Allemagne (74,2 ; 73,4) et le Japon (72,3 ; 72,4) ;

- les économies « Modérément libres » sont celles qui ont une liberté économique moyenne qui favorise une participation et une collaboration moyennes des citoyens et sont moyennement préservées des manques à gagner. Le score est compris entre 60 et 69,9. Dans ce groupe se trouvent 10 pays d'Afrique (21,28%) dont le Botswana (69,9 ; 70,6), le Rwanda (69,1 ; 64,1), l'Afrique du Sud (63 ; 61,8), l'Ouganda (62 ; 61,1), la Côte d'Ivoire (62, 54,1), le Maroc (61,9 ; 59,6), Seychelles (61,6 ; 54,9), le Burkina Faso (60,95 ; 59,9), le Cap Vert (60 ; 63,7) et la Tunisie (60 ; 59,9). S'y trouvent 3 économies européennes : le Portugal (63,49 ; 63,5), la France (63,9 ; 63,5) et l'Italie (62,5 ; 60,9). Le score moyen mondial de 61,1 depuis 6 ans contre 58,10 en 1995 se situe dans ce groupe ;

- les économies « Plutôt non libres » disposant d'une faible liberté économique et favorisant faiblement la participation, la collaboration des citoyens et qui sont exposées aux risques. Leur score est compris entre 50 et 59,9. L'Afrique y compte 23 économies (48,94%) dont le Cameroun (52,9 ; 54,9), le Gabon (58 ; 57,8), le Nigéria (58,5 ; 55,1), les Comores (56,2 ; 47,5), le Ghana (56 ; 64,2), la RDC (52,1 ; 43,5), l'Égypte (52,6 ; 54,8) et autres. La Russie (57,1 ; 51,1), l'Inde (52,6 ; 55,2) et la Belgique (51,4 ; 56,9) les rejoignent ;

- les économies « Réprimées » où la faiblesse de la liberté économique favorise une participation et une collaboration limitées des citoyens. Avec des scores compris entre 0 et 49,99, elles sont exposées aux pertes de richesses. L'Afrique y compte 12 économies (25,53%) dont la RCA (49,3 ; 50,4), l'Algérie (44,7 ; 49,6) ; la Guinée Équatoriale (42 ; 42,3), le Tchad (49,3 ; 45,21) et le Congo (38,9 ; 39,6) loin de la Corée du Nord (4,9 ; 1,5). L'endettement excessif de ces économies est source de servitude.

Ainsi, si la liberté économique repose sur le choix personnel, l'échange volontaire et l'ouverture des marchés, la liberté des échanges et la coordination des activités constituent le moteur du progrès. L'efficacité de ce moteur nécessite la mobilisation des ressources internes pour réaliser des réformes institutionnelles dans le respect de l'éthique et de la saine administration.

Emmanuel Okamba

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

WASHINGTON

Démission de la directrice de la communication de la Maison-Blanche, Hope Hicks

La directrice de la communication de la Maison-Blanche, Hope Hicks, a annoncé mercredi qu'elle démissionnait, devenant la troisième personne à quitter ce poste pendant le mandat du président Donald Trump.

«Aucun mot ne pourrait exprimer adéquatement ma reconnaissance envers le président Trump. Je souhaite à lui et à son administration tout le succès au moment où il continue de diriger notre pays», a-t-elle dit dans un communiqué. Cette annonce intervient au lendemain de son audition devant le Congrès sur l'ingérence russe présumée dans l'élection présidentielle américaine de 2016, au cours de laquelle elle a déclaré avoir fait de «pieux mensonges» pendant son travail pour l'administration.

A l'annonce du départ de Mme Hicks, Donald Trump et d'autres hauts responsables de la Maison-Blanche ont salué l'ancien mannequin.

«Hope est exceptionnelle et a fait un excellent travail ces trois dernières années. Elle est aussi intelligente et attentionnée qu'il est possible de l'être, une personne vraiment géniale. Mme Hicks me manquera, mais quand elle est venue me dire qu'elle voulait explorer d'autres opportunités, j'ai totalement compris. Je suis sûr que nous travaillerons encore ensemble à l'avenir», a dit M. Trump dans un communiqué.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche, John Kelly, a dit que Hope Hicks était une jeune femme «stratégique, posée et intelligente pour son âge», ajoutant qu'elle avait fait un «travail formidable».

Mme Hicks, qui était la plus ancienne collaboratrice en date de M. Trump, travaillait pour lui depuis trois ans, peu avant l'annonce de la candidature du milliardaire new yorkais à la présidence. Elle est entrée dans l'équipe Trump en tant qu'assistante à la communication, avant de devenir progressivement l'un des conseillers les plus fiables du président américain. La jeune femme avait été promue à ce poste après la démission l'été dernier de l'ancien directeur de la communication Anthony Scaramucci. Il a été dit que Mme Hicks, 29 ans, réfléchissait depuis des mois à sa démission, expliquant qu'elle voulait explorer d'autres opportunités en dehors de la Maison-Blanche. Elle pourrait partir dans les semaines à venir. L'annonce de son départ survient au lendemain de celle de la démission de Josh Raffel, directeur adjoint de la communication de la Maison-Blanche.

Xinhua

DIPLOMATIE

Tournée africaine de Rex Tillerson du 6 au 13 mars

Le secrétaire d'Etat américain entamera sa première tournée à Addis-Abeba en Ethiopie, Djibouti, Nairobi au Kenya, N'Djaména au Tchad et Abuja au Nigeria. Une première depuis l'arrivée de Donald Trump. Pour sa première tournée officielle en Afrique, le chef de la diplomatie américaine Rex Tillerson se rendra du 6 au 13 mars à N'Djaména (Tchad), à Djibouti, à Addis-Abeba (Ethiopie), à Nairobi (Kenya) et à Abuja (Nigeria).

Rex Tillerson rencontrera les dirigeants africains, et ceux de la Commission de l'Union africaine (UA). Le but de la visite sera de renforcer la coopération entre les Etats du continent dans la lutte contre le terrorisme, encourager la bonne gouvernance et autres missions commerciales.

Noël Ndong

CE QUE VEUT FEMME, VEUT DIEU

8 MARS
2018 À 18H00

À MASSALA

25 bis, rue Haoussa
rond-point (Poto-Poto)

5.000 FCFA
+ CONSOMMATION

Djoseph philosophe
et Super Nkolo Mboka

KIM LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Koup

EDUCATION

Un enfant sur trois ne serait pas scolarisé en Afrique subsaharienne, selon l'Unesco

D'après les données de l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU), rendues publiques à l'occasion de la réunion du Comité directeur ODD-Education 2030 qui se tient à Paris, en dépit des efforts fournis ces dernières années, environ 263 millions d'enfants, d'adolescents et de jeunes à travers le monde, soit un sur cinq, ne sont pas scolarisés

Le Comité directeur ODD (Objectif de développement durable (ODD)-Education 2030 est une instance unique destinée à fournir des orientations stratégiques sur l'avancement de l'Agenda éducation 2030, indique un communiqué de presse de l'Unesco. En effet, l'ODD 4 implique un engagement concret pour assurer une éducation de qualité pour chaque fille et chaque garçon d'ici à 2030. Selon cette nouvelle étude, le taux d'enfants non scolarisés n'a presque pas changé au cours des dix dernières années au primaire : 9% des enfants en âge d'aller à l'école primaire (de 6 à 11 ans environ), soit 63 millions, ne sont pas scolarisés. S'agissant des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (de 12 à 14 ans environ), ils sont 61 millions contre 139 millions de jeunes du deuxième cycle du secondaire, soit un

sur trois, à ne pas être inscrits à l'école. Ces jeunes, âgés d'environ 15 à 17 ans, ont, souligne l'analyse, quatre fois plus de risques de ne pas être scolarisés que les enfants en âge de fréquenter l'école primaire. Ils ont de même deux fois plus de risques de ne pas aller à l'école que les adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire.

Les chiffres confirment qu'à travers l'Afrique subsaharienne un enfant, un adolescent et un jeune sur trois n'est pas scolarisé. Les filles sont davantage concernées par cette situation. En effet, pour 100 garçons en âge de fréquenter l'école primaire, les circonstances font que 123 filles n'aient aucun avantage de poursuivre leurs études. Ils soulignent également des disparités entre les taux d'enfants non scolarisés des pays les plus pauvres et ceux des pays les plus

riches. Dans les pays à faibles revenus par exemple, 59% des enfants du deuxième cycle du secondaire ne sont pas scolarisés tandis que dans les pays à revenus élevés ils ne représentent que 6%.

De quoi interpeller les responsables de l'Unesco : « Ces nouveaux chiffres montrent de façon frappante l'ampleur du fossé à combler pour garantir un accès universel à l'éducation. Nous avons besoin d'approches beaucoup plus globales et ciblées et de plus de ressources pour atteindre ces enfants et ces jeunes défavorisés, une attention particulière doit être portée aux filles et à l'amélioration de la qualité de l'éducation pour tous. Il y a une urgence vitale à réaliser des progrès en vue d'atteindre l'ODD 4 », a déclaré la directrice générale de cette organisation, Audrey Azoulay.

Notons que les chiffres devraient renforcer les appels à un investissement global de plus grande ampleur dans l'éducation à tous les niveaux. Le but étant de progresser dans la réalisation de l'ODD 4.

Parfait Wilfried Douniama

Paris accueille un symposium international sur la protection de la petite enfance

Le colloque sur l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE), prévu les 5 et 6 mars à Paris, en France, vise, entre autres, à promouvoir une meilleure compréhension et des pratiques liées au sujet, et à contribuer aux efforts actuels et futurs

Visant également à contribuer aux efforts actuels du Consortium pour la paix de la petite enfance, de l'Année de la petite enfance en 2018, de la CONFEMEN, et du Forum de l'Unesco sur l'éducation pour la paix et le développement durable en 2019, ce symposium traitera quatre

thèmes. Il s'agit, notamment, de la santé, le bien-être et l'éducation ; du curriculum, la pédagogie et l'évaluation ; du rôle et de la synergie entre les parents, les communautés et les enseignants ; les défis de l'inclusion et de l'égalité des genres, précise un communiqué de presse de l'Unesco.

Il soutient, en effet, la mise en œuvre de la cible 4.2 des Objectifs de développement durable (ODD) sur l'EPPE et s'adresse aux décideurs, aux responsables gouvernementaux, aux chercheurs, aux professionnels et aux organisations internationales. Ainsi, cette rencontre de deux jours dans la capitale française mettra

en lumière le pouvoir de transformation de l'EPPE. Elle traitera, notamment de la façon efficace dont l'EPPE peut aider à lutter contre les inégalités, les discriminations et la violence, et promouvoir la cohésion sociale en s'appuyant sur les résultats de recherche, les bonnes pratiques et les expériences du monde entier. « L'éducation et la protection de la petite enfance jettent les bases de l'apprentissage et du bien-être des enfants, et peuvent semer les graines de la paix et de l'inclusion dans les communautés et les sociétés », souligne le communiqué.

P.W.D.

ATTAQUE TERRORISTE AU BURKINA FASO

Les réactions affluent de partout

Suite au double attentat ciblant l'ambassade de France et l'état-major général des armées le 2 février, à Ouagadougou, au Burkina Faso, plusieurs dirigeants africains ont condamné unanimement cet acte.

Le président du Niger et président en exercice de la force régionale antidjihadiste G5 Sahel, Mahamadou Issoufou, a assuré que les attaques « ne front que renforcer la détermination du G5 Sahel et de ses alliés dans la lutte contre le terrorisme ». « Plus que jamais l'Afrique et la communauté internationale doivent se mobiliser pour faire front commun contre cette barbarie qu'il faut définitivement neutraliser », a renchéri le président guinéen, Alpha Condé.

Pour sa part, le gouvernement ivoirien a adressé « au peuple frère du Burkina Faso toute sa solidarité et sa compassion », selon un communiqué du ministre de l'Intérieur et de la sécurité, Sidiki Diakite.

Le président français, Emmanuel Macron, a souhaité réaffirmer le « plein engagement de la France » au Sahel. « Tout laisse à penser qu'il s'agit de groupes terroristes », avait déclaré un peu plus tôt le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, rappelant la détermination de la France à « lutter de manière implacable contre ces groupes terroristes qui veulent

déstabiliser le Sahel ».

Selon le gouvernement burkinabé, huit personnes ont été tuées parmi les forces de l'ordre nationales et huit assaillants ont été « abattus ». « Un peu plus de 80 blessés ont été pris en charge. Parmi eux, une douzaine ont des blessures assez sévères dont trois sont considérés comme graves », a précisé le ministre de la Communication, Rémi Dandjinou, dressant un nouveau bilan à 19 heures. « Notre pays a été de nouveau la cible ce vendredi de forces obscurantistes », a dénoncé le président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré dans un communiqué.

Ces dernières années, Ouagadougou, capitale burkinabé a essuyé plusieurs attaques terroristes visant des cibles fréquentées par des Occidentaux. Des attaques de groupes djihadistes contre des représentants de l'Etat (gendarmeries, écoles notamment) sont régulières dans le nord du pays, frontalier des zones instables du Mali.

Le 13 août 2017, deux assaillants avaient ouvert le feu sur un café-restaurant sur la principale avenue de la capitale faisant dix-neuf morts et vingt-et-un blessés. Le 15 janvier 2016, trente personnes dont six canadiens et inq européens furent tuées lors d'un raid djihadiste contre l'hôtel Splendid et le restaurant Cappuccino, dans le centre de Ouagadougou. L'assaut donné par les forces burkinabées, soutenues par des militaires français, avait duré une

douzaine d'heures, et l'attaque avait été revendiquée par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui l'attribue au groupe djihadiste Al-Mourabitoune.

Le nord du Burkina Faso est également le théâtre d'attaques djihadistes depuis le premier trimestre 2015, qui ont fait 133 morts en 80 attaques, selon un bilan officiel. Handicapé par sa frontière poreuse avec le Mali au Nord, le Burkina Faso a du mal à contrôler les mouvements de petits groupes armés en pick-up. Le pays a entamé, depuis la chute du président Blaise Compaoré, une restructuration de son armée et de ses services de renseignements, mais les attaques contre les représentants de l'Etat à la frontière sont récurrentes.

La France, dont l'opération Barkhane a son Commandement des opérations spéciales (COS) à Ouagadougou, tente de sécuriser la zone et a investi dans la force militaire conjointe du G5 Sahel, regroupant cinq pays de la région dont le Mali et le Burkina Faso. L'un des espaces d'action prioritaires du G5 est d'ailleurs la zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Mais la force a du mal à se mettre en place, faute de financement et de coordination des armées de chaque pays. Sa première opération sur le terrain, Hawbi (Vache noire), lancée fin octobre 2017, appuyée par Barkhane, avait permis la jonction des armées mais aucun djihadiste n'avait été trouvé.

Yvette Reine Nzaba

ASSURANCES

Des résolutions prises pour développer le secteur

La campagne de sensibilisation à l'assurance, qui s'est déroulée du 27 au 28 février dans la capitale économique, a débouché sur sept résolutions en vue de l'amélioration du taux de pénétration à l'assurance et de rehausser la culture d'assurance dans le pays.

L'activité a été organisée par le ministère des Finances en partenariat avec l'Association des professionnels des sociétés d'assurances du Congo (Apsaco). Elle a réuni, pendant deux jours, les différentes parties prenantes à la finance, notamment la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN), les douanes, la police, la gendarmerie et les acteurs du marché. Le premier jour, les travaux ont concerné les sept thématiques retenues portant sur les présentations des acteurs du marché et leur rôle, les produits d'assurances et l'intérêt de souscription, la démarche en cas de sinistre, la fraude et les sanctions à l'assurance. Le deuxième jour a été marqué par une opération de contrôle sur le terrain et une descente à la direction départementale des douanes.

Il ressort des exposés que les assurances obligatoires (automobile, importation de biens et marchandises et autres...) ne sont pas appliquées. On note la présence des structures d'assurance qui usent de la fraude et l'usage des attestations d'assu-



De gauche à droite, Marc Gaston Akobo, Constant Badia et Bruno Fructueux Boutsana lors de l'ouverture de la campagne/credit photo Adiac

rance falsifiées en matière d'importation de biens et marchandises par exemple. Pour ce qui est de l'assurance automobile, lors de l'opération de contrôle organisée dans le cadre de la campagne, sur quatorze voitures contrôlées (taxis et voitures personnelles), quatre seulement étaient assurées. Ce qui prouve le non-respect des assurances obligatoires et aussi l'ignorance du grand public et des autres services administratifs sur l'importance de l'assurance qui permet de couvrir les risques par le paiement de sinistres. D'où le faible taux

de pénétration à l'assurance constaté dans le pays (3,97% en 2016).

Pour remédier à cela et permettre le développement du secteur des assurances, les participants à la campagne ont pris sept résolutions, parmi lesquelles : renforcer le contrôle de l'application des assurances obligatoires existantes de concert avec les services publics concernés ; organiser, une fois l'an avec les acteurs du marché, des campagnes de vulgarisation des produits d'assurance en vue d'améliorer le taux de pénétration du secteur des assurances

et, partant, rehausser la culture d'assurance des compatriotes; encourager et renforcer la communication des compagnies d'assurance pour débusquer les mauvais assurés ainsi que les intermédiaires d'assurance véreux ; renforcer la collaboration entre les compagnies d'assurances et les forces de l'ordre, police et la gendarmerie afin d'éradiquer la fraude constatée sur les attestations d'assurance automobile.

À propos de ces compagnies d'assurance, Marc Gaston Akobo, président de l'Apsaco, a indiqué qu'il en existe que cinq

au Congo. Il s'agit de l'ARC, NSIA, Allianz, AGC et SAHM. «Les autres ne sont que des intermédiaires. Il s'agit donc des généraux qui sont choisis par les compagnies pour vendre leurs produits et les courtiers qui ont l'autorisation de l'État de vendre tous les produits», a-t-il précisé.

Les participants ont aussi édifié sur la carte rose Cémac, instrument d'intégration sous-régionale qui permet à tout conducteur se rendant dans un ou plusieurs autres pays membres, d'être convenablement assuré contre les risques de responsabilité civile qu'il encourt, du fait des dommages qu'il peut causer aux tiers, en raison des accidents de circulation susceptibles de survenir dans un ou les pays de destination.

Notons que les propositions et résolutions issues des travaux de cette campagne ouverte par le secrétaire général du département de Pointe-Noire, Bruno Fructueux Boutsana, seront mises en action par le comité de suivi qui sera mis en place. Par ailleurs, dans son mot de clôture, Constant Badia, directeur général des Institutions financières générales nationales, représentant le ministre des Finances, a souhaité l'institution d'une journée des assurances qui permettrait de discuter sur les questions y relatives.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DEMANDE DE VISA FRANÇAIS

Jean Luc Delvert échange avec les opérateurs économiques congolais

Le consul général de France, Jean Luc Delvert, a rencontré les responsables et les représentants des PME, le 27 février, à la Chambre de commerce de la ville océane pour apporter un éclairage sur la procédure et la constitution des dossiers de demande de visa.

L'activité a été organisée conjointement par la Chambre de commerce, qui a été représentée par son président Didier Sylvestre Mavouezela, et le consulat général de France en vue de discuter avec les opérateurs économiques sur les questions de visa «qui ne devrait plus être un sujet tabou». Cette rencontre découle d'un constat que certains opérateurs ont des difficultés pour bien constituer leurs dossiers. Et ils obtiennent souvent des refus à cause de l'incohérence entre certaines pièces justificatives et les condi-

tions de séjour en France, surtout de la fraude documentaire (présence de faux documents dans les dossiers) qui ne cesse d'augmenter.

Les retrouvailles ont permis à Jean Luc Delvert et Soumya Zelmat, vice-consul général de France qui l'accompagnait de sensibiliser, entre autres, aux risques liés à cette fraude documentaire, la constitution des dossiers et la procédure à suivre pour obtenir le visa. Les opérateurs ont été informés de la possibilité de faire des demandes de visa français en ligne sur le site « France visa » et de suivre toutes les étapes, c'est-à-dire du dépôt de dossier jusqu'à la délivrance du visa, grâce à la quittance qui est délivrée après le paiement de frais d'inscription au visa.

Les échanges qui ont suivi ont porté sur les délais de ren-



Une vue de la salle lors de la rencontre/credit photo Adiac

dez-vous qui sont parfois très longs, le coût élevé du crédit (4.000 FCFA) pour l'appel en vue de la prise de rendez-vous, sur la manière de procéder en cas d'urgence et sur le visa de

circulation que les opérateurs ont la possibilité d'obtenir. Cette rencontre marque ainsi le début d'un dialogue entre le consulat général de France et les opérateurs

économiques qui ont été invités à œuvrer pour établir des relations de confiance afin de faciliter les choses en matière de demande de visa français.

L.P.C.N'Z.

HUMEUR

Quand certaines universités privées cafouillent !

Le vocable de « cafouiller » dans l'enseignement supérieur privé est suscité par les critères non rigoureux lors des recrutements du personnel enseignant. En réalité, le premier grade standard permettant d'intervenir comme enseignant à l'université doit être celui de doctorat 3e cycle. Que constatons-nous dans ces universités, instituts et écoles pourtant dits d'enseignement supérieur ? Réponse : un peu de tricherie, d'amalgame et de confusion.

Ces universités et instituts privés qui ont reçu des agréments de l'État commencent à cafouiller. Ils sont moins rigoureux lors des recrutements de certains enseignants qui n'ont pas le titre qu'il faut pour donner des cours à l'université. Celui qui n'a que la maîtrise ou un diplôme d'études approfondies (DEA), par exemple, ne devrait en réalité pas intervenir à l'université dans les cours magistraux. Or, c'est malheureusement le constat que l'on fait dans les universités et instituts privés qui cafouillent. Ceux-là pourront peut-être intervenir dans une série de travaux pratiques et dans des séances d'exercices spécifiques.

Le cri du cœur de certains parents d'étudiants est que l'État doit renforcer sa vigilance lors des recrutements des professeurs dans ces universités. Un jury officiel délégué par l'État devrait prendre part à ces recrutements. Car si rien n'est fait, le risque est grand de voir un jour cette tricherie prendre de l'ampleur et ce sera regrettable. Tenez ! Comment comprendre qu'un enseignant, semble-t-il, de français d'un institut privé peut se permettre de dire dans la phrase : « L'étudiante Yvette est dans la cuisine avec ses amies », le groupe nominal « dans la cuisine avec ses amies » a pour « fonction grammaticale » attribut de « l'étudiante Yvette ». Que les promoteurs des universités et instituts privés ne se contentent pas que des droits d'écologie que leur versent des parents chaque mois. Ils doivent aussi être regardants sur les contenus des enseignements que reçoivent les étudiants.

Cet exemple est un cas détecté parmi d'autres non identifiés qui courent encore. Encore que dans ces établissements privés d'enseignement supérieur, on rencontre de nombreuses filières comme la comptabilité, les finances, les sciences juridiques, les relations internationales, les assurances, les sciences sociales et humaines, les sciences mathématiques, les sciences naturelles, les sciences physiques, les sciences informatiques, les nouvelles technologies et bien d'autres, où des fautes de ce genre peuvent troubler la suite des enseignements. Il y a des établissements privés d'enseignement supérieur qui existent dans certaines localités du pays qui n'ont pas tous reçu l'autorisation d'ouverture. Il est donc clair que ces établissements fonctionnent dans le faux et en catimini sans être inquiétés. Ils trompent les parents que leurs agréments sont en cours de signature.

Ce billet d'humeur se veut une interpellation à la fois des autorités chargées de l'Enseignement supérieur et des promoteurs de ces établissements afin que celui qui est censé intervenir comme enseignant ait au moins le grade universitaire autorisé. Ceci étant, le souhait de nombreux parents qui voudront voir leurs enfants continuer les études supérieures au pays est que les enseignants qui donnent des cours aient le grade qu'il faut. Donc pas de cafouillage ni de tricherie, encore que certains titulaires des diplômes universitaires ne sont pas toujours titulaires authentiques, surtout avec le « jeu de scanner les diplômes ».

Faustin Akono

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Jessica Makosso incite les femmes à saisir leur destinée

L'Association des femmes inspirantes que dirige Jessica Makosso va organiser, le 9 mars, des retrouvailles sur le thème « Saisis ta destinée », qui invitent les femmes à prendre leur destin en main, au Burgundy, non loin du restaurant « Le Derryck » situé à Pointe-Noire.

Fidèle à sa mission d'encourager l'esprit d'innovation, l'Association des femmes inspirantes a prévu dans son agenda de 2018 une rencontre avec les femmes de Pointe-Noire en vue de booster leur potentiel. Intitulée « Saisis ta destinée », cette rencontre a pour objectif de sensibiliser ces femmes à l'entrepreneuriat féminin, leur montrer ou présenter des modèles de femmes aux parcours inspirants ou hors du commun évoluant dans divers domaines.

Et sous forme d'un talk show, ces femmes inspirantes vont leur parler de leurs parcours, partager leurs expériences et conseils dans le but de les inspirer pour qu'elles deviennent elles aussi à leur tour des femmes inspirantes. Parmi les oratrices, il y aura Kriss Brochec, directrice de Congo Web Agency, Sandra Tchinianga, architecte, Adriana Talansi, styliste modéliste de renommée internationale, Marina Nzomambou, directrice générale de Scab Congo et bien d'autres femmes cheffes d'entreprises. Créée en France, l'Association des femmes inspirantes est un mouvement qui veut s'affirmer dans la société. Elle favorise la ré-

flexion, la sensibilisation et la transmission d'idée à la place des femmes à travers son activité « Saisis ta destinée » marquée par des rencontres et des cercles de parole.

Aujourd'hui, l'association est devenue un partenaire privilégiée des femmes dans le développement, l'évolution et la réussite de leur projet ou de leur carrière. « Je reviens



Jessica Makosso, présidente fondatrice de l'Association des femmes inspirantes crédit photo Adiac

toujours sur cette pensée, derrière un grand homme se cache toujours une grande femme et moi je dis, derrière un Congo se cache une grande femme, pensez positif et saisissez votre destinée ». Ce message qui exhorte à agir dans l'instant présent résume bien l'esprit et la vision de Jessica Makosso, présidente fondatrice de l'association des femmes inspirantes. Notons qu'au-delà de cette rencontre prévue dans quelques jours, un réseau de femmes évoluant à Pointe-Noire sera mis en place afin de leur permettre de travailler ensemble.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Big Tyger frappe encore

Le double single de l'artiste musicien Big Tyger « Like you » et « Rihanna » sort le 10 mars prochain.

Si la fin de l'année 2017 a été faste pour Big Tyger qui a sorti successivement les singles « African Woman » et « Na Kanga mi », cette année les deux singles préparent déjà la sortie tant attendue de son album « Black Viking », un opus de neuf titres.

Produit par Belle Rage Music, ce double single s'inscrit dans la lignée des précédents car cette écurie veut propulser le jeune rappeur dont le talent ne se dément pas aujourd'hui. À travers des prestations promotionnelles et des shows divers, l'artiste ne cesse de s'affirmer et entre peu à peu dans le gotha des artistes

qui excellent dans la musique urbaine à l'instar de Teddy Benzo, son mentor. De son vrai nom Paul Christ Moubamou, Big Tyger est en train de marquer de son empreinte l'univers musical congolais avec ces singles qui se consomment allégrement et dont les fans disent déjà le plus grand bien.

Signalons que par le passé, Big Tyger a participé aux nombreux projets musicaux tels que « Family Games » de Yasi-ka, concept 2015. Sous le label BRM, il va se révéler dans les chansons « All I do is big » avec Teddy Benzo & Sosey en 2015, Dirty Doogie feat Wizzy Wesley (Compilation Belle Rage Music-2015), Congo Viber, feat Mab Strong (2016), Shootas feat Raze Be (2016).

Hervé Brice Mampouya



La pochette du double single de Big Tyger crédit photo DR

BOXE PROFESSIONNELLE

Le Congo abritera le Championnat d'Afrique fin mars



Les présidents des ligues du Congo et de la RDC en conférence de presse. Crédit photo Adiac

C'est par cette compétition continentale, qui se disputera le 31 mars 2018 à Brazzaville, que la pratique de la boxe professionnelle sera officiellement lancée en terre congolaise.

Le Championnat d'Afrique de Boxe professionnelle sera une grande première, en Afrique, pour la Ligue nationale congolaise de la discipline (Linaboxe-pro) mise en place, il y a à peine six mois. Cinq combats sont prévus pour cette échéance. Deux mettront aux prises des boxeurs professionnels suffisamment outillés dont le Congolais Urçus Samba qui en découdra avec un compétiteur ghanéen. Pour les trois autres, ce sont les boxeurs congolais qui vont se mesurer faisant ainsi leur entrée dans l'arène de la boxe professionnelle. « *Le Congo, pays d'Anacleet Wamba et de Lorry Pembouabeka (champion d'Afrique en titre en boxe amateur) est un pays de boxe.*

C'est donc logique que ce pays abrite de tels événements », a indiqué le promoteur et président de la Ligue nationale de boxe professionnelle de la RD Congo, Mukadi Manda, ancien champion du monde et un des animateurs de la conférence de presse au cours de laquelle le choix du Congo d'abriter la compétition continentale a été officialisé au gymnase Henri Elendé. Il faut aussi souligner que la qualité des infrastructures dont dispose le Congo fait que le pays soit sollicité pour abriter des compétitions internationales ou encore que ses candidatures pour les abriter sont de plus en plus considérées.

Le président de la Linaboxe-pro du Congo, Brice Roland Ikou-

gou-Obanda, a, quant à lui, signifié que la qualification des athlètes qui prendront part à ce championnat est liée au palmarès : le nombre de victoires, la régularité du boxeur. L'âge requis est de 30 ans au moins. Et, il faut au préalable pratiquer la boxe amateur. Par la même occasion, il a dévoilé d'autres activités inscrites dans l'agenda de la structure qu'il dirige. En dehors de la détection, l'encadrement, une compétition dénommée Edith-Lucie-Bongo-Ondimba est prévue du 12 au 13 mars à Oyo. Entre juin et juillet, la coupe de la ligue sera organisée. Brice Roland Ikou-gou-Obanda a également révélé que la Linaboxe-pro du Congo va initier les athlètes à l'entrepreneuriat dans le cadre du projet crédit mutuel pro que la ligue mettra en place.

Rominique Makaya

ATHLÉTISME

Les zones de développement reçoivent du matériel de travail

La Fédération congolaise d'Athlétisme (FCA) a posé, le 3 mars à son siège, les bases de la relance des disciplines en voie de disparition dans trois des quatre zones de développement d'Athlétisme.

Jean Baptiste Ossé, le président de la FCA, a confié aux gestionnaires la mission de relancer les lancers de poids, du disque et de javelot ainsi que les sauts (longueur, hauteur, triple sauts) et les courses de haie et 3000 steeple chase) lorsqu'il leur a remis un important lot de matériel de travail. Le président du FCA a donné à chaque zone, des cla-



Jean Baptiste Ossé remettant un échantillon de matériel à un responsable des zones Adiac

quoirs, un décimètre, un chrono, un sifflet, quatre témoins, un élastique du saut en hauteur, deux disques féminins et deux disques masculins, deux javelots féminins et deux javelots masculins, une mousse pour les sauts en hauteur et le lot de haie pour deux couloirs. « *Ce matériel vous est destiné pour faire la promotion de l'athlétisme et contribuer à l'amélioration des performances des athlètes dans vos différentes ligues et vos zones de développement* », a indiqué Jean Baptiste Ossé. Il a expliqué que la mise à disposition aux zones du matériel d'athlétisme traduit la volonté du bureau exécutif de la fédération à relancer les épreuves en voie de disparition. Pour améliorer la qualité des services dans les administrations, la FCA a remis un ordinateur complet avec imprimante à chacune des zones. « *Nous avons constaté ici qu'il y a tout ce qu'il faut normalement pour travailler dans l'aisance. C'est une grande responsabilité parce qu'il va falloir initier les athlètes aux 110 m haie, ce que nous n'avons jamais fait à Pointe-Noire* », a commenté Albert Dzabatou, président de la Ligue de Pointe-Noire.

Notons que lors du dernier conseil fédéral, la FCA avait reparti le territoire national sportif en zone de développement. Pointe-Noire et Kouilou ont été placés dans la zone 1. Niari, Bouenza et Lekoumou dans la zone 2, Brazzaville, Likouala, Plateaux, Pool dans la zone 3 puis Cuvette, Cuvette Ouest et Sangha dans la zone 4. Ces zones ont été constituées pour assurer le meilleur regroupement des athlètes, favoriser et faciliter l'organisation des compétitions de haute facture.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

L'Afrique au cœur de la nouvelle équation stratégique mondiale

Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur le fait que le continent africain, où vivra le quart de l'humanité dans moins de cinquante ans, va devenir à brève échéance l'un des principaux acteurs de la communauté internationale. Avec tous les avantages que cela comporte, mais aussi tous les problèmes que cette émergence ne manquera pas de soulever. D'où la question suivante qui figure désormais au cœur des débats publics ou privés concernant la nouvelle équation mondiale qui se dessine sous nos yeux : l'Afrique va-t-elle adapter sa gouvernance collective – autrement dit l'Union africaine et les institutions qui l'accompagnent – au changement fondamental qui se dessine, ou va-t-elle s'en abstenir et rester sur ses positions présentes ?

Cette question est d'autant plus importante que deux mouvements négatifs vont très certainement

accompagner ce mouvement historique.

° Le premier est la montée des tensions internes que ne manqueront pas de provoquer dans la plupart des pays du continent la hausse soudaine des niveaux de vie, l'affirmation de classes moyennes ambitieuses et désireuses de tirer elles-mêmes un juste profit du progrès économique, la mise en question des pouvoirs politiques existants qui en découlera inévitablement. Autant de changements qui sont à l'origine des désordres ayant accompagné le « printemps arabe » au tout début du nouveau millénaire et qui, vraisemblablement, se produiront dans de nombreux pays au sud du Sahara.

° Le deuxième mouvement est l'exacerbation de la concurrence que se livreront à coup sûr les puissances extérieures afin de tirer elles-mêmes profit de l'essor

économique d'un continent qui deviendra en moins d'un demi-siècle le plus vaste marché de la planète. Déjà perceptible dans les zones riches en matières premières de l'Afrique centrale où les « grands » se disputent, par personnes interposées et sans tenir le moindre compte du sort des populations concernées, le heurt de ces ambitions provoquera à coup sûr des conflits de basse ou haute intensité qu'il sera difficile de prévenir puis de gérer.

Ces événements étant écrits par avance la logique, pour ne pas dire la prudence, devraient amener les Etats africains et leurs dirigeants à adapter l'Union africaine, mais également les nombreuses communautés sous-régionales qui la complètent – UMA, CEN-SAD, CEDEAO, CEMAC, CEEAC, CIR-GL, COMESA, SADC, IGAD etc – à la nouvelle équation stratégique qui se dessine. Faute de le faire à

temps, en effet, l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale risque fort d'être accompagnée de grands désordres humains dont la crise libyenne et les tensions présentes dans le Bassin du Congo donnent une idée précise.

L'on ne saurait évidemment pas dessiner, ni même esquisser ici les réformes qui devraient être mises en chantier sans tarder afin de permettre à l'Afrique de relever pacifiquement les défis qui se profilent à l'horizon. Mais l'Histoire, la grande Histoire, a suffisamment démontré sur d'autres continents – l'Europe, l'Amérique du nord, l'Asie – l'importance que revêtent de telles réflexions en amont des événements qui surviennent inéluctablement qu'une analyse anticipée et objective de leurs conséquences probables, pour ne pas dire certaines, s'avère indispensable à l'échelle du continent dans le moment présent.

Jean-Paul Pigasse